

MIDLAND WALWYN
LE SENS DES VALEURS «BLUE CHIP»
(418) 652-8011 / 1-800-463-8317
9.85%*
8 ans, garanti
10000\$ minimum
Éligible 100% au R.E.E.R. sans frais
*Taux sujet à changement

LE SOLEIL

PROSCAN
Moniteur 27po STEREO
899\$
payez dans 1 AN*
TELE
DYNAMIQUE
101, 804 RUE EST. CHRG. 623-5404

JEUDI 6 OCTOBRE 1994

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 276
52 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 Plus T.P.S. TV.Q. 0.24 3.98

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus T.P.S. TV.Q.

50c Plus T.P.S. TV.Q.

LE SPORT



Des mots durs entre les parties

Gary Bettman a prédit une reprise des négociations pour aujourd'hui ou demain, au terme d'une session où on a échangé des mots durs. **S-2**

LE CANADA



Une réforme mal partie

La sincérité du ministre Axworthy a été mise en cause hier avec la fuite d'un document évoquant un plan de coupes de 7,5 milliards \$. **A-4**

QUÉBEC

Rémy Poulin sera réaffecté

L'ex-député Remy Poulin quittera la Commission municipale, où il a été nommé au lendemain du scrutin, dit le ministre Chevrette. **A-9**

LE MONDE

Berlusconi serait mis en cause

Tout indique que le premier ministre d'Italie sera possiblement mis en cause directement dans la guerre des juges anticorruption. **B-6**

L'INDEX

Annonces classées	C-3 à C-6
Arts	C-1 et C-2
Bridge	C-6
Décès	C-7 et C-8
Économie	B-9 à B-12
Éditorial	A-14
Horoscope	C-6
Le Monde	B-6 et B-7
Les idées du jour	A-15
Michel David	A-14
Où aller à Québec	C-2
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	B-4

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Partiellement ensoleillé, un peu frais, maximum 12. **S-16**

Carnage démentiel

Quatre Québécois parmi les 50 victimes du Temple solaire

Deux pages de textes et photos **A-2 et A-3**

QUÉBEC — Une reporter du Journal de Québec, le maire de Richelieu et son épouse ainsi qu'un fonctionnaire du ministère des Finances sont au nombre des 48 membres de l'Ordre du temple solaire qui ont été découverts sans vie, hier matin, dans des chalets incendiés en Suisse.

par SOPHIE COUSINEAU
LE SOLEIL

Des passeports trouvés dans les ruines de ces chalets ont permis d'établir leur identité. Il s'agit de Joce-Lyne Grand'Maison, 44 ans, une journaliste de Québec; Robert Falardeau, 47 ans, un fonctionnaire de Charlesbourg; Françoise Ostiguy, 46 ans, et son époux, Robert Ostiguy, 50 ans, maire de Richelieu, près de Chambly.

Les autorités suisses comptent sept autres Canadiens parmi les 48 victimes, mais leurs noms n'ont pu être confirmés, a révélé hier soir un porte-parole de la Sûreté du Québec à Montréal. Ces informations sont transmises à la SQ via la Gendarmerie royale du Canada et Interpol.

C'est dans deux hameaux paisibles de la Suisse romande que ces découvertes macabres ont eu lieu, tôt hier matin. Des pompiers de Cheiry, dans le canton de Fribourg, ont déterré des débris d'un chalet qui était la proie des flammes les restes humains de 23 personnes. Dans deux chalets incendiés presque au même moment à Granges-sur-Salvan, dans le canton de Valais, les policiers ont dénombré 25 cadavres.

Ce dernier bilan est provisoire, car un troisième chalet décimé par le feu à une centaine de mètres des deux premiers à Salvan n'a pu être exploré en raison de la précarité de sa structure. Les enquêteurs helvétiques doivent reprendre ce matin leur triste travail.

À cette liste il faut additionner les deux corps calcinés qui gisaient dans deux chalets luxueux à Morin Heights, au nord de Montréal, car la SQ établit un lien entre tous ces drames. L'homme dans la trentaine et la femme dans la quarantaine étaient vivants lorsque les flammes ont éclaté, mardi matin, dans ces résidences voisines du chemin Bélsis, d'après les autopsies pratiquées hier.

Toutes ces demeures appartiennent à des membres de l'Ordre du temple solaire, une secte qui s'est fait connaître au Québec au printemps de 1993, au moment où l'un des dirigeants, le Dr Luc Joutret, a été reconnu coupable de trafic et de possession d'armes prohibées. Cette affaire avait été d'autant plus ébruitée qu'un cadre d'Hydro-Québec, le chef de projets Jean-Pierre Vinet, avait été mis en cause.

La thèse d'un suicide collectif des membres de cette secte, pour qui la fin du monde était proche, apparaît moins crédible à la lumière de l'inspection des cadavres en Suisse. Plusieurs des victimes, parmi lesquelles il y aurait des enfants, d'après le Journal de Genève et Gazette de Lausanne, avaient reçu une balle dans la tête.

De plus, des systèmes sophistiqués composés de fils électriques, d'accélérateurs et de minuteriers devaient assurer la destruction des maisons et de leurs occupants.

Un arsenal qui contraste avec les propos de l'Ordre, qui disait donner, dans un communiqué publié en 1993, un enseignement « basé sur le respect de la vie » et qui se dissociait du suicide collectif des Davidiens à Waco, au Texas.



La journaliste Joce-Lyne Grand'Maison et le Dr Luc Joutret.

Joce-Lyne a été tuée, dit son ami

QUÉBEC — « Je n'ai plus aucun espoir. Joce-Lyne devait me téléphoner de Suisse mardi soir et je n'ai pas eu de ses nouvelles. Elle tenait toujours parole. Je suis sous le choc. »

par MONIQUE GIGUÈRE
LE SOLEIL

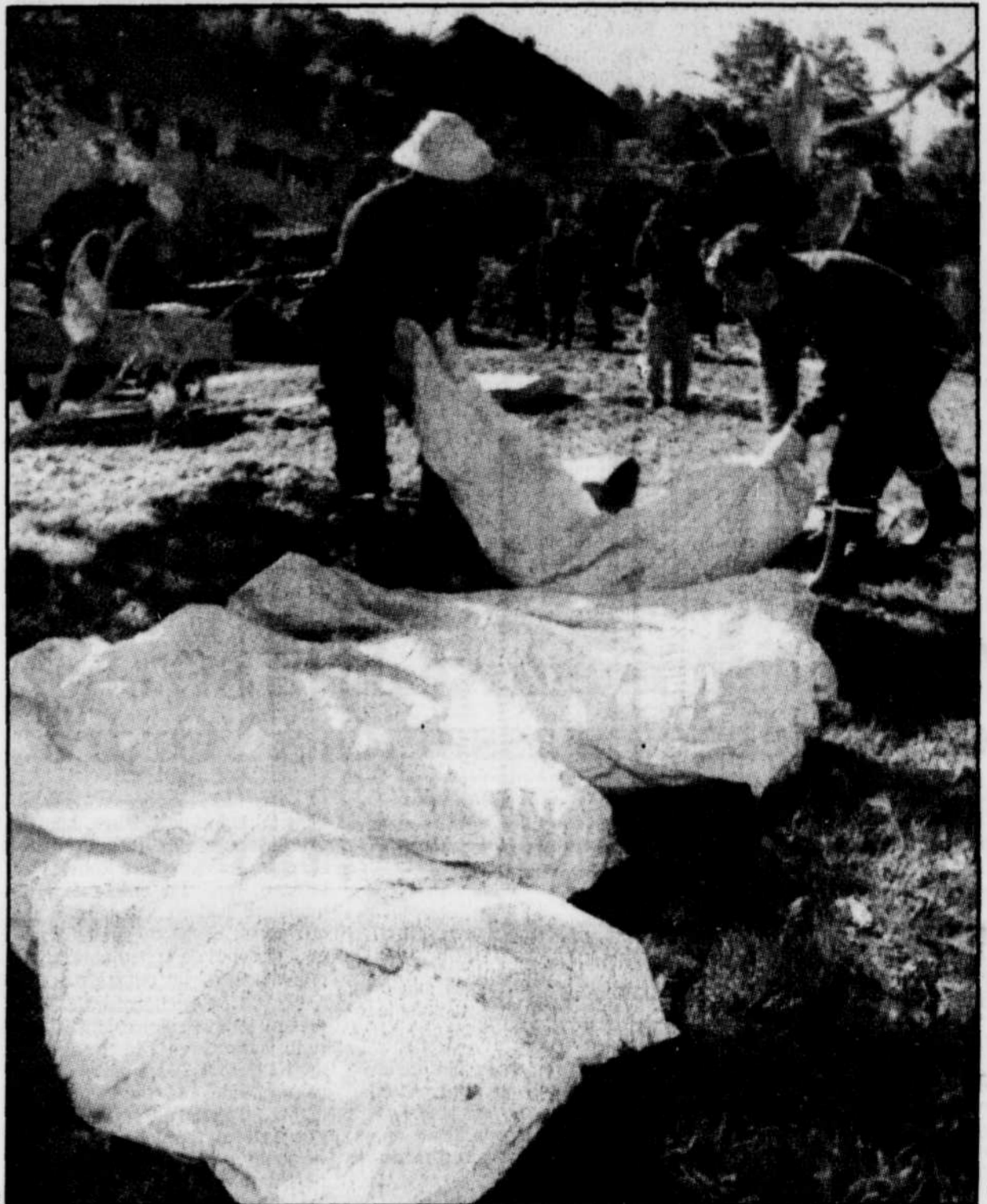
Joint en début d'après-midi, le conjoint de Joce-Lyne Grand'Maison, Paul, était déjà convaincu que sa copine journaliste au Journal de Québec, était parmi la cinquantaine de personnes qui ont péri carbonisées dans les trois chalets de Salvan et Cheiry, dans les cantons suisses de Valais et de Fribourg. « Elle m'a téléphoné dimanche dernier pour me prévenir qu'elle partait pour un chalet quelque part en Suisse voir un ami. Elle m'avait promis de téléphoner mardi soir. Mais rien. »

Connaissant Joce-Lyne depuis une bonne dizaine d'années, Paul rejette complètement la thèse du suicide collectif. « Joce-Lyne est une victime. Elle ne s'est pas suicidée, affirme-t-il. Elle a été tuée. C'est 100% sûr. Elle n'aurait jamais participé à un suicide collectif, ce n'est pas son genre », assure le conjoint de l'ancienne adepte de l'Ordre du temple solaire (OTS) qui jure de défendre son nom.

Selon Paul, Joce-Lyne Grand'Maison n'était plus active dans l'Ordre depuis plusieurs années, mais elle y conservait des amis comme le numéro un de l'OTS, Jo Dimembro, propriétaire du 199, chemin Bélsis, à Morin Heights,



Les chalets de « La Roche de Cristal », dans la municipalité de Granges-sur-Salvan, où 25 cadavres ont également été découverts, hier. **C.**



Des pompiers alignent les corps des victimes du carnage, à proximité de la ferme de Cheiry, en Suisse. Parmi ces cadavres, on a déjà dénombré 11 Canadiens, dont quatre Québécois formellement identifiés. **C.**

où les corps d'un homme et une femme, portant chacun au cou un gros médaillon identifiant « la secte du Temple solaire » ont été trouvés mardi matin.

« Jo Dimembro était en Suisse. C'est un ami de Joce-Lyne. Il est probablement mort aussi », suppose Paul qui parle d'un conflit de pouvoir entre Jo et Luc Joutret qui, le 13 juillet 1993 à Montréal, a reconnu sa culpabilité à une double accusation de complot pour trafic d'armes et possession d'armes prohibées, affaire à laquelle a été mêlé un chef de projet d'Hydro-

Québec, Jean-Pierre Vinet. Joutret était propriétaire de l'autre partie de maison incendiée à Morin Heights.

Avant même que ce soit confirmé par la police, Paul pensait que Robert Falardeau, numéro 3 de l'OTS au Québec après Dimembro et Joutret, était aussi en Suisse. « Falardeau n'est pas un ami. Mais je pense qu'il est là-bas. Je ne sais pas s'il est vivant », dit le copain de Joce-Lyne qui était en contact, hier, avec l'ambassade de Suisse à Ottawa pour obtenir la liste des victimes.

Au ministère des Finances, le directeur général de l'administration, André Montminy, a déclaré que Robert Falardeau, un employé professionnel de la trésorerie, était absent depuis la fin de semaine dernière. « Quelqu'un a téléphoné de chez lui pour dire qu'il était malade », dit son supérieur immédiat qui parle de Falardeau comme d'un employé « efficace, qui fait un bon travail ».

LE SOLEIL a laissé un message sur le répondeur à sa résidence de Charlesbourg. Mais en vain. Robert Falardeau avait été décrit, l'an dernier, par une adepte « repentie » de l'OTS « comme un gars qui se laisserait couper en petits morceaux pour Jo Dimembro, qui exécuterait n'importe

quel ordre sans poser de question ».

Joce-Lyne Grand'Maison, 44 ans, était partie de Québec pour la Suisse le 22 septembre. Elle devait rentrer dimanche le 9. « Luc Joutret était un fanatique. Mais Joce-Lyne n'était pas une fanatique, répète Paul. Elle avait un petit côté naïf, mais elle avait une tête sur les épaules. C'est une femme qui avait un grand cœur, qui faisait beaucoup de bénévolat ».

Au Journal de Québec, l'éditeur et directeur général Jean-Claude Labbé a déclaré qu'il était difficile pour lui de parler de Joce-Lyne au passé parce qu'il n'avait aucune confirmation de sa disparition. « J'espère que ce n'est pas vrai », a-t-il dit en reconnaissant qu'il y a un an, Mme Grand'Maison avait été interrogée par la direction, en présence du syndicat, sur ses liens avec l'Ordre du temple solaire (OTS). « Elle a tout nié », dit-il.

Une femme qui a quitté la secte il y a huit ans dit de Joce-Lyne Grand'Maison qu'elle était « naïve et en adoration devant Jo Dimembro. Qu'elle marchait à plein dans la secte ». « Elle était très proche de Jo, a-t-elle répété hier. Je suis certaine qu'elle était toujours membre.

« On a toujours besoin d'un Amigo! »

Service cellulaire PERSONNEL AMIGO
Seulement **29\$** par mois

- Téléphone portatif s'utilisant n'importe où
- Nombre illimité d'appels locaux le week-end
- Appels locaux à 75¢ la minute, les jours de semaine
- Nombre illimité d'appels locaux les soirs de semaine, offert à 10¢ par mois
- Aucuns frais d'inscription ou de mise en service
- Aucun contrat à long terme (engagement minimum de 4 mois)*
- Option location/achat aussi disponible; après deux ans, le téléphone est à vous

Pour plus de détails, composez le **1 800 263-8867**

*Mensualités, frais de temps d'appel et taxes portés au compte de votre carte de crédit.

CANTEL amigo service personnel

L'ORDRE DU TEMPLE SOLAIRE DÉCIMÉ

La peur en héritage pour d'ex-membres de la secte

QUÉBEC — « Ce qui s'est passé en Suisse et à Morin Heights ne me surprend pas du tout. J'ai quitté la secte il y a huit ans parce que j'ai eu peur. Pour comme ça se peut pas. Les adeptes que les gourous ne pouvaient pas manipuler, ils les éliminaient. »

par MONIQUE GIGUÈRE
LE SOLEIL

D'abord membre de l'Ordre rénové du temple (ORT), puis de l'Ordre du temple solaire (OTS) quand Jo Dimembro fonda la secte en 1981 après avoir pris le contrôle de l'ORT, Josephite (nom fictif) insiste que ce n'est pas l'homéopathe Luc Joret, mais bien Jo Dimembro, un Français originaire de Toulouse, qui est l'âme dirigeante de l'OTS.

« J'ai vu Joret se faire embobiner par Dimembro et Robert Farlardeau, leur homme à Québec, se faire modeler par lui. Ce sont deux pantins entre les mains de Dimembro, deux hommes de paille. Ce qui ne réduit en rien leur responsabilité dans le drame qui vient de se produire et qui a entraîné la mort d'au moins une cinquantaine de personnes. »

Josephite parle de la secte comme d'un club de millionnaires et de Jo Dimembro comme d'un homme riche et malade. « Dimembro a des maisons partout dans le monde. En Suisse, en France, au Canada, dans les Antilles, aux îles Canaries, en Australie. Il se promène constamment. C'est aussi un homme malade, ajoute-t-elle. Il a l'air vaseux et a des problèmes de foie. Mais ce n'est pas juste le foie, il est malade tout court. »

À tel point, dit l'ex-templière, que « je ne serais pas surprise que ce soit lui qui ait décidé de tout faire sauter, de mettre le feu aux



bâtisses. Il s'est peut-être senti fini. » Jo Dimembro, la cinquantaine avancée, est avec Luc Joret — l'homéopathe à qui Hydro-Québec a versé plus de 4000 \$ en honoraires pour des conférences — propriétaire des deux maisons semi-détachées, situées aux 197 et 199, chemin Bélisle, à Morin Heights, où les restes calcinés d'un homme de 30 à 40 ans et d'une femme plus âgée ont été retrouvés après l'incendie criminel qui a rasé la demeure mardi matin.

Un vol d'idéal

« Dimembro n'est pas beau, mais il a du charisme. Il est imbu de lui-même », avait raconté Josephite au SOLEIL l'an dernier quand l'affaire du trafic d'armes impliquant Luc Joret et Hydro-Québec par ricochet avait éclaté. Elle avait ajouté : « C'est un dictateur, un petit Napoléon qui fait trembler tout le monde sous ses ordres. »

Pour Josephite, l'OTS n'est pas seulement une vaste organisation de fraude matérielle comme des cotisations de 400 \$ par mois imposées aux membres, mais c'est surtout « une vaste fraude morale et spirituelle ». « Les gens qui vont là sont des gens qui ont un idéal. On leur vole leur conscience, leurs énergies. On les démolit. Au point qu'ils ne peuvent même plus penser par eux-mêmes. »

Une autre ex-adepte, qui a travaillé avec son mari à la ferme de Sainte-Anne-de-la-Pérade, propriété du templier Albert Giacobino, garde un très mauvais souvenir de son passage là-bas. « Giacobino avait un tempérament un peu à pic, rappelle-t-elle. Il fallait faire les choses exactement comme il le demandait. Mon mari et lui, ça faisait des étincelles », dit la dame qui estime que son ex-gourou n'était pas du genre à se suicider. Son corps a pourtant été un des premiers retrouvés à la ferme « La Rochette » dont il était propriétaire.

Son mari est sorti particulièrement amoché de l'expérience. « On me chicanait, me menaçait constamment. J'étais devenu un légume », dit l'homme qui travaillait sur la ferme et qui assure avoir perdu 100 000 \$ en deux ans. « Je suis parti de La Pérade lessivé, avec mes shorts pas lavés et un burn-out ! » lance-t-il.

Pour ces ex-templiers qui ont failli y laisser leur peau, l'OTS est une « grosse affaire d'argent, très macho et très secrète. Une façade pour la pègre », assurent-ils. Aussi avait-on surnommé les Dimembro et Joret « les bandits du Temple ».



Des pompiers et des enquêteurs ont poursuivi leurs recherches, hier, dans les ruines des deux maisons rasées par un incendie, à Morin Heights dans les Laurentides, et dans lesquelles ont été trouvés les cadavres de deux membres de l'Ordre du temple solaire.

Tournée préventive de la SQ chez des Québécois associés à l'Ordre

QUÉBEC — Après avoir pris connaissance des massacres en Suisse, des policiers de la Sûreté du Québec ont fait hier la tournée des maisons associées à l'Ordre du temple solaire pour prévenir d'autres gestes malheureux, mais aussi pour compter le nombre de membres manquant à l'appel.

par SOPHIE COUSINEAU
LE SOLEIL

Le détachement de la Sûreté du Québec à Trois-Rivières a ainsi envoyé, hier matin, des enquêteurs à Sainte-Anne-de-la-Pérade pour sonder les états d'âme des occupants d'une résidence identifiée à cette secte.

Ces agents ont rencontré un membre des deux familles qui habitent l'ancienne école située au 51, rang d'Orvilliers, d'après le relationniste de la SQ Daniel Lamirande.

Après avoir discuté avec lui, ces enquêteurs ont conclu que ces familles, qui affirment s'être dissociées de l'Ordre il y a un an, ne manifestent aucune envie suicidaire.

Le même scénario s'est répété dans la région de Québec. Mais à Charlesbourg, par exemple, l'absence du fonctionnaire Robert Farlardeau, que son employeur, le ministère québécois des Finances, croyait en congé de maladie depuis le début de la semaine, a rapidement pris un autre sens.

La section québécoise de l'Ordre du temple solaire, qui a des ramifications en Martinique et dans l'Europe d'expression française, compte une soixantaine d'adeptes, d'après différents témoignages de gens proches de l'Ordre recueillis par LE SOLEIL depuis plus d'un an.

Dans deux villages suisses: une véritable plongée dans l'horreur

CHEIRY, Suisse (AP et AFP) — Au moins 48 membres de l'Ordre du temple solaire ont péri dans un cérémonial macabre dans deux villages de Suisse romande, où leurs corps ont été trouvés, tôt dans la nuit d'hier, dans des maisons volontairement livrées au feu.

L'hypothèse la plus vraisemblable pour expliquer cette double tragédie, la plus grave du genre en Europe, est celle du suicide collectif, a déclaré Pierre Nidegger, chef de la police de sécurité de Fribourg.

Mais certaines des victimes de cette secte peu connue ont pu être exécutées : elles avaient reçu une balle dans la tête.

À Granges-sur-Salvan, un village alpestre bucolique sur les hauteurs de Martigny (canton du Valais), 25 des victimes ont été découvertes dans deux chalets qui ont partiellement brûlé.

La première alerte a été donnée en pleine nuit à Cheiry (canton de Fribourg), un hameau de 274 habitants, situé à une trentaine de kilomètres au nord de Lausanne. Une épaisse fumée se dégageait d'une ferme isolée.

Sur place, les pompiers découvrent le corps du propriétaire Alberto Giacobino, un Genevois de 75 ans, une balle dans la tête.

Une véritable plongée dans les antres de la secte les attend après

deux heures de recherches prudentes. La ferme est piégée. Deux bombes de gaz reliées à un système de mise à feu sont connectées à un téléphone. « Un appel téléphonique pouvait déclencher l'explosion », affirme un policier.

Dans une pièce, les pompiers découvrent des flaques de sang. En suivant ces traces, ils traversent plusieurs pièces. Dans l'une, ils découvrent 26 chaises, une longue table et des papiers d'identité, des portefeuilles des sacs à main. Puis ils se retrouvent face à une paroi qui se dérobe à leur pression.

Dans cette pièce secrète, ils découvrent 23 cadavres alignés, 12 femmes, 10 hommes et un adolescent. Certains avaient la tête couverte de sacs en plastique, d'autres avaient une balle dans la tête. La plupart des victimes, étaient dans des sacs de couchage et certaines portaient des capes rouges et noires.

« C'était l'horreur totale. La plupart portaient des sacs de plastiques sur la tête et tous étaient



CPI/AP/ LE SOLEIL

bien habillés. Certains portaient des capes noires, rouges ou blanches, raconte le chef des pompiers. Plusieurs femmes étaient vêtues d'une robe longue de couleur dorée. Il y avait des bouteilles de champagne. Manifestement il avaient célébré quelque chose », ajoute le pompier.

Les enquêteurs ont aussi découvert un lieu de culte, avec un calice, des inscriptions cabalistiques, telles que « la Croix et la Rose ». Une épée a été retrouvée près d'une des victimes.

À Granges-sur-Salvan, il ne semble pas que les 25 victimes, parmi lesquelles figuraient quatre enfants, aient subi des violences. Mais la tâche de la police est difficile, la plupart des corps étant plus ou moins calcinés.



MaxMara
ITALIE

Luxeux, velours de laine, exclusif

Le paletot court de la collection manteaux Max Mara... Charbon ou crème. 40 à 46... 695.00

Collections Contemporaine®

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LE BON
SERVICE

ne vous coûte pas un sou de plus.

Abonnez-vous :

647-3333 (Québec)

ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL

6/49

tirage du 5-10-94
10-15-17-20-22-37

(complémentaire)

25

EXTRA

777450

LA QUOTIDIENNE

tirage du 5-10-94
3-1-0

5-2-3-0

BANCO

tirage du 5-10-94

1-2-4-6-8-12-13-21-28-29

34-35-39-41-42-43-45-52-56-59

L'ORDRE DU TEMPLE SOLAIRE DÉCIMÉ

Un mélange de kabbale, d'alchimie, de yoga et d'astrologie

Une secte déviée de l'Ordre des Templiers

PARIS — Un peu de kabbale, d'alchimie, de yoga et d'astrologie, l'Ordre du temple solaire (OTS) se situe entre New-Age et ésotérisme chrétien, et descend en ligne directe de l'Ordre Rénové du Temple (ORT), qui a connu ses grandes heures il y a une dizaine d'années en France.

par MICHELLE MAJORELLE
de l'Agence France Presse

L'ORT, qui se définit comme « a-religieux, a-politique, égalitaire », revendique « en les adaptant au monde actuel » les pratiques de l'Ordre des Templiers, dont le Grand Maître, Jacques de Molay, est mort sur le bûcher par ordre du roi Philippe le Bel en 1312.

Son fondateur et Grand Maître, nouvelle manière, Julien Origas, meurt en 1981. Il est remplacé à ce poste par Luc Jouret, qui est alors médecin homéopathe à An-nemasse (Alpes françaises), sem-

ble-t-il davantage homme d'affaires que mystique. À cette date, selon le CDMM (Centre de documentation, d'éducation et d'action contre les manipulations mentales), on retrouve la secte implantée dans le Midi de la France, autour de Montpellier et de Vaison-la-Romaine.

L'ORT, qui « souhaite combattre le communisme au nom du christianisme », dispose de structures extrêmement hiérarchisées : Grand Maître, sénéchal, grand prêtre, lieutenant général, baillis, commissions générales et provin-

ciales et des « Maisons de l'Ordre ». L'Ordre est ouvert aux hommes et aux femmes, parmi lesquels de nombreux universitaires et médecins, et connaît des ramifications en Allemagne, Belgique, Danemark, Pays-Bas et, plus récemment, en Suisse et au Canada.

Pouvoir absolu

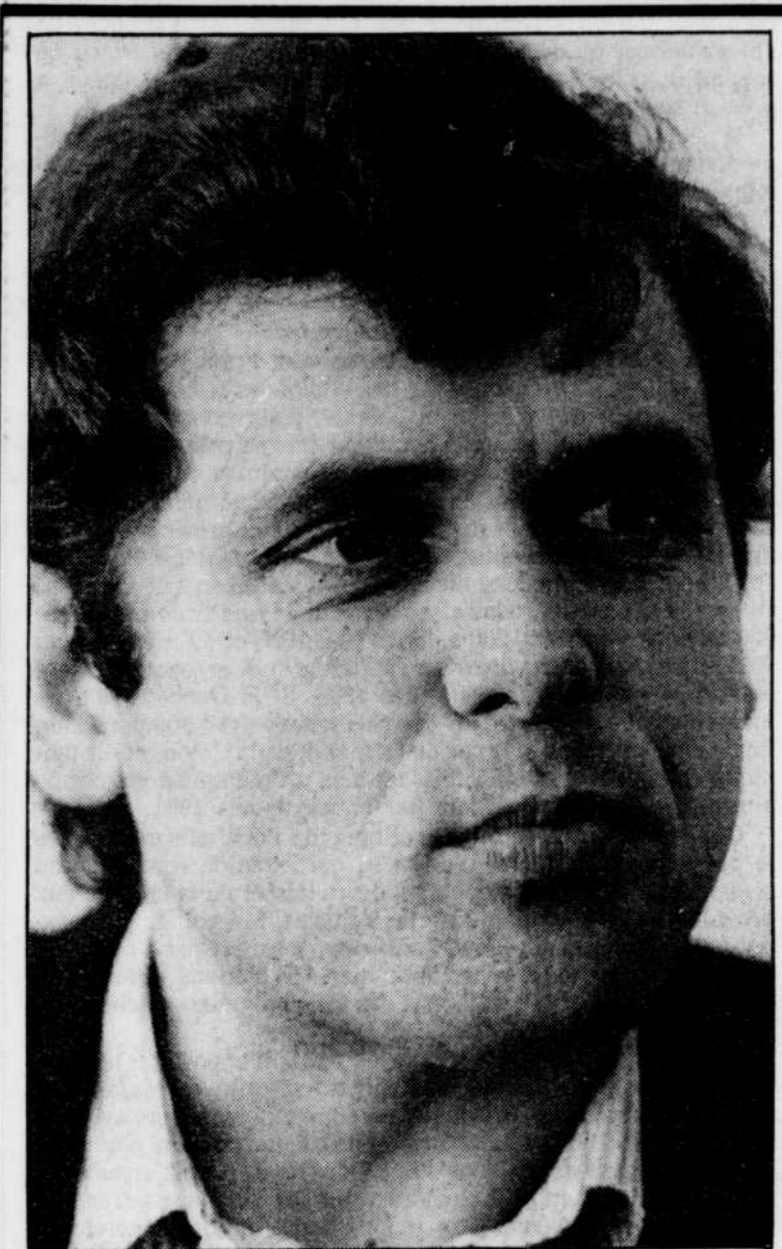
L'Ordre stipule dans ses statuts : « Ni les individus, ni une majorité, ni même l'unanimité des frères n'ont droit à faire prévaloir leur sentiment. La décision est réservée exclusivement au Grand Maître, qui est libre de prendre celle qui lui paraît la plus opportune, et tous doivent s'empresse de s'y soumettre ».

Le voile n'est pas levé sur les rituels intérieurs de la secte. Depuis quelques années, le Grand Maître Luc Jouret est connu pour faire des conférences en France et en Suisse. Jouret y parle de l'ère du Verseau, de la transformation du monde, des forêts qui dépérissent, des volcans qui vont s'ouvrir, « donnant à ses auditeurs l'impression d'être détenteur à la fois de connaissances scientifiques et d'une sorte de sagesse », selon un spécialiste des sectes.

Avant ou après ses conférences, il vend des « modules » (ensemble de livre et de cassette, 34 \$ pièce), qui expliquent comment acquérir « force physique, force émotionnelle ou force mentale ». Sous des noms divers, des associations, « Atlanta », « Helios », proposent des stages.



Quelques-uns des médaillons à l'effigie de l'Ordre du temple solaire retrouvés par la police sur les corps des deux victimes de l'incendie de la maison de Morin Heights.



Luc Jouret est un beau parleur, charmeur et convaincant.

Luc Jouret: un beau parleur charismatique

GENÈVE (AFP) — Luc Jouret, le fondateur de la secte dont au moins 48 membres ont péri de mort violente, est un être charismatique, attiré par la fin du monde, selon des personnes qui ont connu ce médecin homéopathe de 46 ans.

Jouret, dont la police ignorait hier soir s'il a péri dans le double carnage dans l'ouest de la Suisse, avait déclaré il y a deux ans à la Radio suisse : « Le chaos actuel n'est pas le fruit du hasard. C'est au cours de l'apocalypse que l'être humain a la faculté, peut-être pour la première fois de son histoire, de révéler la conscience juste de son unité avec la création. »

La thèse du « suicide collectif » restait privilégiée hier soir par le juge fribourgeois André Piller, qui estime que les personnes sont mortes « calmement » à Cheiry (Fribourg). « On voyait bien que ces personnes ont choisi cette manière de faire », a-t-il dit à la Télévision suisse romande (TSR).

Il a cependant reconnu ne pas pouvoir encore expliquer pourquoi certains cadavres avaient une balle dans la tête ou étaient ligotés, ce qui pourrait être le signe d'exécutions.

La thèse du suicide collectif suscite les interrogations d'un historien suisse spécialiste des sectes, Jean-François Meyer. « Je me demande si tous ces gens qui travaillaient — et qui n'étaient pas isolés dans la jungle comme la secte de Jonestown (Guyane) pouvaient être convaincus simultanément » de se donner la mort, a-t-il dit.

Une telle autodestruction collective est « possible, en Suisse comme ailleurs, chez des gens vivant dans un ghetto paranoïaque où le reste du monde est un ennemi », a déclaré à l'AFP Richard Friedli,

professeur de sciences et religion à l'Université de Fribourg. Plusieurs livres

« Jouret était un beau parleur, charmeur et convaincant qui attirait la foule, d'autant qu'il ajoutait la "sagesse initiatique" à l'auréole du médecin », a déclaré Jean-François Meyer à la TSR.

Le Dr Jouret est l'auteur de plusieurs livres, notamment d'un ouvrage intitulé *Médecine et conscience*. Il y est écrit qu'il a effectué toutes ses études de médecine en Belgique.

Ses conférences lui permettaient de recruter des membres pour des groupes baptisés « Arkedia, amour et biologie » ou encore « Arkedia, science et tradition ». C'est au sein de ces groupes qu'il aurait recruté les membres de sa secte, choisissant lui-même les plus aptes.

Jouret aurait acheté son appartement de Morin Heights, estimé à 172 500 \$ US en mai 1992. Mais depuis sa condamnation en juillet 1993, la police avait perdu sa trace. Son avocat Jean-Claude Hébert a déclaré à la presse qu'il ne l'avait pas revu depuis cette date.

Selon les registres officiels, Jouret avait fondé l'Ordre du temple solaire en juin 1987, mais s'était apparemment fâché avec ses principaux membres en 1990.

Les directeurs de l'Ordre, opposés à sa manière autoritaire, lui avaient demandé de se retirer, selon M. Jacques Laroche, alors l'avocat de la secte. Mais Jouret resta au conseil de direction jusqu'au 7 janvier 1993.

Au début des années 90

L'OTS s'était infiltrée à Hydro-Québec

MONTREAL — L'Ordre du temple solaire (OTS) a défrayé les manchettes au Québec en 1993 quand la Sûreté du Québec (SQ) a mené une enquête qui a entraîné la mise en accusation de trois de ses membres et que la société Hydro-Québec a découvert que 15 de ses employés, dont huit cadres, étaient membres de cette secte.

par ROLLANDE PARENT
de la Presse canadienne

Après avoir fait de l'écoute électronique pendant plusieurs semaines et mené des perquisitions dans des résidences de Morin Heights et de Sainte-Anne-de-la-Pérade notamment, la SQ avait porté des accusations contre trois membres de la secte, Herman Delorme, un assureur de Granby; Jean-Pierre Vinet, chargé de projet à Hydro-Québec; Luc Jouret, le présumé leader de l'Ordre du temple solaire, un médecin formé à l'Université libre de Bruxelles, en Belgique, qui a pratiqué l'homéopathie en France et en Suisse.

À l'été 1993, les trois hommes ont finalement reconnu leur culpabilité. Dans le cas de M. Vinet, il s'agissait d'avoir complété pour acheter des armes. Dans le cas de MM. Delorme et Jouret, d'avoir eu des armes prohibées et d'avoir également complété pour acheter des armes.

Les trois hommes s'en sont tirés avec une ordonnance de garder la paix et de verser respectivement 1000 \$ à la Croix-Rouge.

Du côté de la société d'État Hydro-Québec, une enquête interne a démontré en avril 1993 que 15 employés, dont huit cadres (parmi eux Jean-Pierre Vinet), étaient ou en avaient été membres de l'Ordre du temple solaire (OTS) ou de l'Académie de recherche et de connaissance des hautes sciences (ARCHS), sous l'égide de l'homéopathe Luc Jouret.

La vérificatrice Rolande Montsion avait déterminé que 4394 \$ avaient été payés par Hydro pour des conférences données par Luc Jouret et que 3106 \$ avaient été remboursés à certains employés pour des frais reliés à leur participation à ces conférences.

L'enquête avait en outre démontré que sept conférences ont été données par Luc Jouret dans les murs d'Hydro-Québec en 1988 et 1989 à des groupes d'employés variant d'une dizaine à une cinquantaine. Ces conférences portaient sur des thèmes tels que le sens de la vie et la réalisation de soi et le vrai sens du travail.

Par ailleurs, il avait été révélé que 36 employés d'Hydro ont assisté à des conférences qui ont eu lieu dans des salles publiques ou dans des propriétés de l'OTS ou de l'ARCHS à Saint-Sauveur-des-

Monts et à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

En outre, de sept à neuf membres de l'OTS, dont trois sont des employés d'Hydro ont tenu après les heures d'affaires 12 réunions dans les locaux de la société d'État, avait-on pu apprendre.

Compensation financière

Trois employés associés aux deux organismes ont fait quelques

appels interurbains à Saint-Sauveur, Morin Heights ou Sainte-Anne-de-la-Pérade, tandis qu'un employé a consacré à certains moments au cours des trois dernières années une partie de son temps à la réception d'appels téléphoniques pour les activités de l'OTS ou de l'ARCHS sur les heures du travail.

Finalement la société d'État a versé une compensation financière à M. Vinet pour qu'il quitte l'entreprise.

Du côté de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Rose-Marie Klaus, qui avait appartenu à l'Ordre du tem-

ple solaire, avec son mari, avait révélé en 1993 que les membres de la secte avaient été invités au début des années 1990 à se procurer des armes pour se défendre contre les futures victimes de la famine qui devait éventuellement frapper le Québec.

Pour Info-secte, la secte l'Ordre du temple solaire a commencé le compte à rebours de la fin des temps en 1991. Ses membres croient à un cataclysme qui laissera des survivants, dont eux-mêmes, qui auront à se défendre d'éventuelles attaques. De là leur besoin d'armes.

Une tragédie qui rappelle les massacres de Jonestown et Waco

PARIS (AP et AFP) — Avant le drame survenu en Suisse, apparemment le premier du genre en Europe, des suicides collectifs parmi les membres de sectes ont fait un millier de morts au cours de ces dernières années sur le continent américain, dont le plus dramatique reste le suicide collectif de la secte de Jim Jones en Guyane en 1978 avec plus de 900 morts.

meurtre collectifs dirigée par le révérend Jim Jones, fondateur américain de la secte.

Le 18 novembre 1978, 912 membres du Temple du Peuple, hommes, femmes et enfants meurent à Jonestown, en Guyane, une petite république sud-américaine coincée entre le Venezuela, le Surinam et le Brésil, dans une effrayante cérémonie de suicide et de

les enfants avaient rejoint la coopérative agricole fondée par Jones.

Davidiens

En avril 1993, plutôt que de se rendre aux policiers qui donnaient l'assaut, les Davidiens de Jim Koreish retranchés dans un ranch de Waco (Texas) ont préféré périr dans les flammes après avoir résisté par les armes aux forces de l'ordre qui les assiégeaient depuis près de deux mois.

Des ruines calcinées du ranch, les policiers ont retiré plus de 80 cadavres, parmi lesquels celui du chef de la secte.



Des centaines de cadavres jonchaient le sol après le suicide collectif des disciples du révérend Jim Jones, en Guyane.

LA SÉCURITÉ SOCIALE SELON AXWORTHY

Tous les programmes y passent, sauf les pensions de vieillesse et la santé

OTTAWA — (PC) Après plusieurs mois de retard sur son calendrier initial, le ministre du Développement des ressources humaines Lloyd Axworthy a déposé hier un document de discussion sur la réforme des programmes de sécurité de revenu dont LE SOLEIL avait déjà donné les grandes lignes.

À l'exception des pensions de vieillesse et de la santé, tous les programmes seront passés au crible : assurance-chômage, éducation, aide sociale, prestations pour enfants, Régime d'assistance publique du Canada.

M. Axworthy a reconnu que son projet de réforme était « ambitieux », mais qu'il était nécessaire pour assurer la survie à long terme des programmes sociaux et juguler l'énorme déficit fédéral.

Le ministre Axworthy et son collègue Marcel Massé des Affaires intergouvernementales ont pris bien soin de souligner qu'ils voulaient engager une consultation avec les provinces.

Outre l'assurance-chômage et les prestations fiscales pour enfants, toutes les réformes engagent la responsabilité des provinces.

Assurance-chômage

Les modifications à l'assurance-chômage demeurent le fer de lance de cette réforme d'envergure.

Le gouvernement propose deux catégories de prestataires : les chômeurs « occasionnels » et les chômeurs « fréquents ».

On prévoit peu de changements à l'égard des chômeurs occasionnels. Par contre, les chômeurs « fréquents », eux, n'auraient plus droit aux prestations ordinaires, mais ils auraient droit à des prestations « d'aide à l'adaptation » réduites. Le niveau de ces prestations dépendrait du revenu familial. On les encouragerait également à suivre des cours de formation et de recyclage.

Un deuxième scénario propose de maintenir le système dans sa



Le ministre du Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, a reconnu hier que son programme de réforme était « ambitieux ».

forme actuelle mais on proposerait alors de durcir les critères d'admissibilité.

L'éducation post-secondaire

Au niveau de l'éducation post-secondaire, le gouvernement propose de se défaire de la formule de financement actuelle pour of-

frir directement, sans passer par les provinces, des primes et bourses aux étudiants.

Cette année, Ottawa versera 2,6 milliards \$ en espèces aux provinces pour financer les universités, mais en raison du gel des transferts prévu au niveau de

1993-94, cette somme diminuera à 2 milliards \$ d'ici 1996-97.

On proposera également un nouveau type de bourses. Les étudiants ne seront pas obligés de rembourser avant d'avoir quitté l'université et trouvé un emploi stable. On explore aussi l'idée de créer un Régime enregistré d'épargne-éducation.

Le document de discussion fait également une grande place aux prestations pour enfants. On veut s'attaquer à la pauvreté des enfants. On pourrait s'y prendre de plusieurs façons : en augmentant les prestations fiscales de l'ordre de 1000 \$ à 1500 \$ par année, en fusionnant des programmes fédéraux et provinciaux et en relevant les niveaux d'aide sociale.

Enfin, on envisage toujours de créer un réseau de garderies.

Une réforme mal partie

OTTAWA — Le train de la réforme du système de sécurité sociale a déraillé avant même de quitter la gare d'Ottawa. La sincérité du ministre du Développement des ressources humaines a été mise en cause hier avec la fuite d'un document secret évoquant un plan de coupes de 7,5 milliards \$ en février prochain. Et le « document de travail » de Lloyd Axworthy est tellement vague et confus qu'il sera bien difficile aux Canadiens de faire des suggestions précises d'ici trois mois.

une analyse de MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

« On ne veut pas faire peur au monde », a dit le ministre, tout en admettant que le gouvernement fédéral réalisera « d'autres économies à la suite de la réforme de la sécurité sociale ». L'enveloppe actuelle de 38,7 milliards \$ sera réduite de 4 milliards \$ d'ici 1996. Mais un document interne du cabinet fédéral, rendu public par le *Toronto Star* et dont les ministres Lloyd Axworthy et Marcel Massé n'ont pas nié l'existence hier, annonce des coupes supplémentaires de 7,5 milliards \$ d'ici 1999 et la fin probable du premier mandat du gouvernement libéral.

Pire encore, le « memorandum » secret précise que ces coupes ne seront pas annoncées avant le prochain budget de février-mars 1995, donc après la fin des consultations du comité des communes sur le développement des ressources humaines.

En fait, l'opération de consultation du gouvernement fédéral se déroulera en sens inverse de la façon normale de procéder :

- les audiences du comité parlementaire commenceront le 7 novembre sans que le gouvernement ait la moindre idée de ce qu'il veut faire. Ce sera donc une répétition des audiences de l'hiver dernier où on n'a débattu que de principes généraux. Le rapport du comité devra être prêt « avant le dépôt du budget », a précisé son président, Francis Leblanc ;

- puis le ministre des Finances annoncera les coupes supplémentaires qu'il entend faire, de façon unilatérale, dans l'enveloppe de la sécurité sociale. On sait seulement qu'elles seront de l'ordre de 25 % sur l'ensemble du premier mandat des libéraux ;

- ce n'est donc qu'au printemps que le gouvernement fédéral entamera des négociations avec les provinces sur des transferts fiscaux de l'ordre de 20 milliards \$ par année, et dans des champs qui ne sont pas du tout de sa compétence.

Cette étrange façon de procéder conduit Francine Lalonde à penser qu'Ottawa veut se servir des audiences publiques du comité parlementaire, à majorité libérale, pour exercer des pressions sur les provinces. Voici comment cela se passerait, dans le domaine des études universitaires par exemple.

Le document secret du cabinet fédéral prédit qu'en annulant ses transferts en espèces de 2,7 milliards \$ aux provinces pour le financement des universités, les frais de scolarité doubleront d'ici 1997. Pour permettre aux universités et aux étudiants de s'ajuster, Ottawa serait prêt à réduire ses subventions en trois phases de 600 millions \$ en 1995, 900 millions \$ en 1996 et 1,1 milliard \$ en 1997. Mais, si les provinces ne coopèrent pas, le gouvernement fédéral se retirera d'un coup, dès 1996. Si le Québec jouit, au moins dans ce secteur, d'un droit de retrait avec compensation financière, tel n'est pas le cas de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, qui subissent déjà un manque à gagner de plusieurs milliards de dollars par année depuis 1991.

Comme l'a fait remarquer le critique du Parti réformiste : plus le gouvernement fédéral réduira sa participation financière au régime de sécurité sociale, plus il devra laisser de la latitude aux provinces pour leur permettre de s'ajuster. Malgré les protestations de bonne foi de Lloyd Axworthy, tel n'est pas l'esprit du document de travail rendu public hier. On s'attend donc à une opposition aussi féroce de la part des trois provinces « riches » du Canada anglais que du Québec.

Enfin, les milieux d'affaires et les partis d'opposition ne donnent pas beaucoup de chances à Lloyd Axworthy de réussir. Les négociations avec les provinces ne commenceront pas avant le printemps de 1995 et la réforme elle-même ne sera pas prête avant l'automne de 1995 ou l'hiver de 1996. Il faut ensuite au moins six à neuf mois pour faire voter les lois nécessaires aux Communes et au Sénat. Cela reporte toute mesure concrète au budget de 1997, soit 12 ou 18 mois avant les prochaines élections fédérales.

La seule explication logique qu'on avance est que le gouvernement fédéral « cache » les mauvaises nouvelles jusqu'à la tenue du référendum sur la souveraineté au Québec, en 1995. « Le meilleur moyen de démontrer que le fédéralisme fonctionne, c'est d'amorcer un processus de réforme », dit le ministre Lloyd Axworthy.

Rockport®

CADEAU SPÉCIAL AVEC ACHAT*



MARATHON
BROGUE
(homme)



GHILLIE
(femme)

QUALITÉ. CONFORT. ROCKPORT VOUS LES PROCURE.
(SANS MENTIONNER LE STYLE.)

Le conseiller technique sera chez Jean-Paul Fortin,
Place Laurier, le samedi 8 octobre.

PERFORMANCE, INNOVATION et STYLE

*CECI S'APPLIQUE À TOUS LES MODÈLES ROCKPORT POUR LA FEMME ET POUR L'HOMME
JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

JEAN-PAUL
FORTIN

PLACE DE LA CITÉ • PLACE QUÉBEC • PLACE LAURIER • GALERIES DE LA CAPITALE

PLUS QUE
JAMAIS
MES PENSÉES
SONT POUR
VOUS...

PERREAULT

HOMMES • FEMMES • PARFUM • LINGERIE

Un seul magasin
AUX GALERIES DE LA CAPITALE • 622-7322

LA SÉCURITÉ SOCIALE SELON AXWORTHY



La ministre québécoise de l'Emploi, Louise Harel, et sa collègue des Affaires intergouvernementales, Louise Beaudoin, ont qualifié le projet Axworthy de « phase 2 » de la nuit des longs couteaux de 1982.

En Bref

■ Le chat sort du sac

MONTRÉAL (PC) — Le mouvement syndical dénonce vigoureusement plusieurs mesures proposées dans le document de réflexion déposé hier par le ministre du Développement des ressources humaines, M. Lloyd Axworthy. À la CEQ, la présidente Lorraine Pagé résume sa pensée par une image : « Le chat est sorti du sac. Depuis des mois, on nous parlait de programmes mieux adaptés à la réalité d'aujourd'hui, et bien c'était de réduction de la protection sociale dont on nous parlait. » À la FTQ, le secrétaire général Henri Massé n'est pas tellement surpris des pistes de solution énoncées, puisque le dernier budget du ministre des Finances Paul Martin avait ouvert la voie. « On s'attaque de façon drastique aux chômeurs », commente-t-il. Quant au président de la CSN, Gérald Larose, il prévoit que c'est toute la société qui va reculer si les orientations proposées dans le document du ministre Axworthy sont mises de l'avant.

■ Les patrons approuvent

MONTRÉAL (PC) — Les organisations patronales réagissent en général favorablement au document de consultation déposé par le ministre Lloyd Axworthy, saluant au moins la volonté de s'attaquer à une réforme jugée nécessaire depuis des années. À la Chambre de commerce du Québec, le président Michel Audet trouve que le document « pose plus de questions qu'il n'apporte

de réponses », mais est néanmoins satisfait que le gouvernement fédéral prenne le taureau par les cornes. M. Audet croit toutefois qu'une refonte des programmes sociaux peut difficilement être dissociée d'une révision de la taxation des entreprises. Le président du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour, estime pour sa part que le système actuel « est devenu de toute évidence un fouillis » et qu'à ce chapitre, le document est « un bon document de questionnement et de réflexion ».

■ Discrimination, selon les femmes

MONTRÉAL (PC) — La présidente de Fédération des femmes du Québec, Françoise David, s'insurge contre le fait que les chômeurs dits fréquents verraient leurs prestations calculées en fonction du revenu familial. Elle y voit une mesure « très discriminatoire », puisque les travailleurs à contrat et à statut précaire ne choisissent pas nécessairement un tel poste et paient quand même des cotisations comme les autres.

■ Les universités craintives

MONTRÉAL (PC) — La Confé-

rence des recteurs et des principaux d'universités (CREPUQ) craint surtout les effets de la compression de 2 milliards \$ au financement des programmes établis, qui comprend un volet santé et un volet enseignement postsecondaire. Une compression substantielle dans le domaine de l'éducation « aura de sérieuses répercussions sur les finances publiques du Québec », déplore la CREPUQ.

■ Les jeunes écopent

MONTRÉAL (PC) — Les jeunes sont frappés de plein fouet par la réforme projetée, estime de son côté le Conseil permanent de la jeunesse. « Cette réforme repose sur la seule volonté d'un gouvernement de couper des services et de remettre sur les épaules des individus tout l'odieux d'une situation socio-économique défavorable », déplore le président du conseil, M. Michel Philibert.

Pire que le rapatriement unilatéral de 82, dit Québec

QUÉBEC — Non seulement la réforme Axworthy « s'inscrit en parfaite contradiction avec les aspirations et les volontés du Québec », mais elle constitue en outre une « opération de centralisation inédite dans l'histoire du Canada » et dont les conséquences dépassent « de façon spectaculaire les effets du rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne en 1982 », juge le gouvernement du Québec.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

La ministre québécoise de l'Emploi, Louise Harel, estime même que le gouvernement fédéral « se sert de la crise des finances publiques canadiennes pour faire main basse sur toute la sécurité sociale : garderies, allocations familiales, prêts et bourses, aide sociale, main-d'oeuvre et formation ».

Mme Harel et sa collègue des Affaires intergouvernementales, Louise Beaudoin, soutiennent que le rapport Axworthy se situe plus d'une décennie en retard sur ce qui se fait déjà au Québec en matière de réinsertion au travail et constitue une véritable « fin de non-recevoir » à l'égard des consensus développés au Québec à l'égard du rapatriement des compétences en matière de formation de la main-d'oeuvre.

La ministre Beaudoin juge que la réforme Axworthy, parce qu'elle constitue un véritable « projet de société », apparaît comme la « phase 2 » du rapatriement unilatéral de 1982. Elle estime que les libéraux fédéraux viennent mettre la dernière touche à « ce qu'ils n'avaient pas pu terminer en 1982 ».

Les deux ministres reconnaissent que le Québec ne peut guère plus bloquer cette réforme de la sécurité sociale, si le reste du pays décidait d'y faire suite, qu'il n'a pu empêcher le rapatriement de la Constitution canadienne contre sa volonté. « La réforme Axworthy

La volonté d'écarter du régime d'assurance-chômage les chômeurs saisonniers risque d'être particulièrement angoissante pour les pêcheurs de Gaspésie comme pour les autres travailleurs saisonniers de la forêt, du tourisme qui risquent d'être la cible d'une « campagne de dénigrement », craint Mme Harel. De la même façon, souligne Mme Beaudoin, la diminution des contributions fédérales à l'éducation postsecondaire pourrait entraîner « une hausse très importante des frais de scolarité » au cégep et à l'université.

Par ailleurs, les deux ministres n'ont pas définitivement fermé la porte à une participation du Québec aux discussions « interminables » qui suivront sur cette réforme. On entend consulter les partenaires des milieux syndicaux, d'affaires et d'éducation, sur cette question, mais Mme Beaudoin précise que ce sont les fonctionnaires qui représenteront le Québec tant qu'on n'aura pas toutes les informations sur les effets de cette réforme.

Bouchard: « Une attaque massive contre les pauvres »

OTTAWA (PC) — La réforme des programmes sociaux projetée par Ottawa est une « attaque massive » contre les pauvres et une « intrusion directe » dans les champs de compétence des provinces, a soutenu le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard.

Aux yeux du chef bloquiste, ce document indique que le gouvernement Chrétien veut redresser les finances publiques sur le dos des démunis.

Le Bloc québécois livrera bataille sur tous les fronts afin de

s'assurer que les gens dans le besoin ne fassent pas les frais de cette réforme et que les compétences des provinces soient respectées.

M. Bouchard s'est également dit inquiet de la velléité d'Ottawa de vouloir subordonner le montant des prestations des chômeurs dits fréquents au revenu familial. Cette mesure pourrait faire très mal aux femmes qui luttent depuis des années pour leur autonomie financière, a-t-il soutenu.

Le chef réformiste, Preston Manning, a aussi dénoncé le document de travail du gouvernement libéral.

AMEUBLEMENT DE BUREAU FRC INC.
Neufs ou d'occasion
Vente et location
• Bureaux • Chaises • Classeurs
• Tables • Tablettes d'entrepôt
720, Saint-Vallier Ouest
683-2338

TROIS RESTAURANTS SE DISPUTENT LES MEILLEURS PETITS DÉJEUNERS EN VILLE.

- 46, boul. Champlain Québec 692-2013
- 1326, rue Maguire Sillery 684-2013
- 46, boul. René-Lévesque Québec 523-2013

«Mon Mac d'école»
La plus grande vente de Macintosh!

Faites vite! L'offre prend fin le 9 octobre!

MELLEUR PRIX CERTIFIÉ

AUCUN VERSEMENT, AUCUN INTÉRÊT AVANT FÉVRIER 1995*

IC 475 et StyleWriter II
Microprocesseur 68030 à 25 Mhz
4 Mo de mémoire vive, disque rigide de 160 Mo
Moniteur couleur Plus (28)
Clavier régulier Apple II et souris
Imprimante à jet d'encre StyleWriter II (300 ppp)
Logiciel ClarisWorks inclus

1949\$
Plusieurs autres ensembles disponibles
Quantités limitées

Obtenez plus chez Click!
3 heures de formation gratuite • Possibilité de gagner votre achat
À l'achat d'un ensemble complet incluant ordinateur et imprimante

Click!
DIVISION DÉTAIL DE MICROLOGIC
2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (418) 654-0506

Offre valide jusqu'au 9 octobre 1994 ou jusqu'à épuisement des stocks. Prix sujets à changement sans préavis.
*À l'achat d'un ensemble incluant ordinateur et imprimante, paiement minimum de 20%, sujet à approbation de crédit.
Plus d'informations en magasin. Détails en magasin. Le gagnant aura à répondre à une question mathématique.
Apple, le logo d'Apple, IC et StyleWriter sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

INGÉNIERIE ALLEMANDE
DESIGN ERGONOMIQUE
ZONES DE GESTION D'IMPACT
QUATRE FREINS À DISQUES
COFFRE DE 550 LITRES
COUSSINS GONFLABLES ET FREINS ABS

C'EST UNE VRAIE BOMBE!

LE PARFAIT ÉQUILIBRE.

Tout bien réfléchi, jamais une berline n'aura si bien réussi à joindre l'utile à l'incroyable. Côté raison, vous apprécierez ses freins ABS, sa construction solide et son immense coffre arrière de 550 litres. Côté passion, son moteur VR6 de 2,8 L et 172 ch. pose à lui seul les jalons d'une toute nouvelle classe de berlines haute performance. Tout bien réfléchi, le cœur a maintenant ses raisons que la raison n'ignore plus.

LA NOUVELLE JETTA GLX VR6
CONÇUE POUR LA VIE

Après les critiques contenues dans le livre de Claude Morin Louise Beaudoin préfère se taire

QUÉBEC — La ministre des Affaires intergouvernementales, Louise Beaudoin, a refusé de commenter, hier, les récriminations de l'ex-ministre Claude Morin qui lui reproche de ne pas s'être suffisamment portée à sa défense lors des révélations sur ses relations avec les services secrets de la GRC.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« Ce que j'avais à dire, je l'ai dit au SOLEIL, le 5 novembre 1993 et je

n'y reviendrai pas », a tranché Mme Beaudoin hier. Dans son livre, *Les choses comme elles étaient*, M. Morin reproche à son ex-chef de cabinet de ne pas l'avoir suffisamment défendu « com-

me un homme loyal » lorsque les révélations sur ses contacts avec la GRC ont été révélés au grand jour en 1992.

En novembre 1993, l'écrivain Claude Fournier, dans son livre *René Lévesque, Portrait d'un homme seul*, laissait entendre que c'est Mme Beaudoin qui avait avisé le ministre de la Justice d'alors, Marc-André Bédard, que son patron, Claude Morin, entretenait

de dangereuses relations avec les services de renseignements canadiens.

Interrogée par LE SOLEIL, en novembre 1993, Mme Beaudoin avait confirmé que M. Morin, alors ministre des Affaires intergouvernementales, l'avait avisée de ses contacts avec la GRC à la suite d'un repas dans un restaurant belge, en 1977.

L'autre façon de s'habiller!

Toutes les qualités que vous attendez d'un manteau, notre collection de modèles "microfibre" exclusifs importés d'Allemagne vous les offre.

BOUTIQUE Miryam Taybak

Place de la Cité Ste-Foy
653-1715

Cartier

PANTHÈRE® DE CARTIER

Les montres Cartier sont en vente exclusivement dans les boutiques Cartier et chez les concessionnaires Cartier agréés. Chaque montre est accompagnée d'un certificat d'authenticité.

BIRKS
Représentant Cartier autorisé
PLACE STE-FOY, 653-4035

Rose reste froid face à « Octobre »

MONTREAL (PC) — « C'est un bon film, un bon "thriller" psychologique. Mais Octobre 70, pour moi, ce n'est pas ça. Ce n'est pas ce que j'ai vécu. »



L'ex-felquiste Paul Rose déplore le manque de réalisme d'« Octobre ».

Sentiments partagés pour Paul Rose à la suite du visionnement du film de Pierre Falardeau, *Octobre*. Il était l'un des felquistes qui ont enlevé Pierre Laporte et qui ont assumé la responsabilité de sa mort. Il était là, et il s'en souvient encore avec acuité.

« Falardeau est un passionné comme nous et si ce qu'il voulait traduire c'est notre détermination, notre solidarité, notre sens des responsabilités, alors il a réussi, commente-t-il. S'il voulait traduire la réalité d'Octobre, là, c'est discutable! »

Inexactitude de plusieurs faits, dramatisation à outrance de certains éléments, trop grande simplicité des personnages, absence de la dimension politique: ses réserves sur le film vont dans tous les sens. « Si on en fait une analyse pointue, il y a une distorsion importante par rapport à la réalité au profit de la dramatisation, soutient-il. Et ça je trouve ça décevant. »

« Par exemple, note-t-il, il y a toute cette scène de "criage" quand ils croient que la police vient les arrêter. Ça ne s'est pas passé du tout comme ça. Même Francis Simard l'a écrit dans son livre que personne n'avait dit un mot... C'est sûr que ça donne de l'intensité dramatique au film mais, en même

temps, ça laisse supposer tout un climat qui est loin de la réalité. »

Même reproche d'utilisation à des fins dramatiques des ca-goules. « C'est rare qu'on en portait une, c'était juste quand on était en contact avec Laporte et qu'il n'avait pas son bandeau. Là, toute la publicité est axée là-dessus. »

La plus grande déception de Paul Rose, toutefois, concerne le fait que la dimension politique est « dramatiquement absente » du film. « À part de dire qu'on se bat pour la liberté et l'indépendance, il n'y a pas grand-chose qui explique pourquoi on a fait ça, remarque-t-il. Rien ne transparait des raisons qui font que l'on s'est engagé et qu'on l'est encore de nos jours. »

ESCAPE®

Calvin Klein

Ces offres-primées exclusives vous sont offertes par la Baie et Calvin Klein

ESCAPE
De la collection de fragrances Escape pour femme :
Le parfum, 7 ml. 97 \$.
L'eau de parfum en atomiseur, 75 ml. 65 \$.
L'eau de parfum en atomiseur, 100 ml. 78 \$.

ESCAPE FOR MEN
De la collection de fragrances Escape pour homme :
L'eau de toilette en atomiseur, 100 ml. 62 \$.
L'eau de toilette, 50 ml. 44 \$.
Le baume après-rasage, 100 ml. 45 \$.

Prime exclusive
À l'achat de toute fragrance Escape pour femme, vous recevrez ce quatuor :

- Eau de parfum en atomiseur, 15 ml
- Gel bain et douche, 50 ml
- Lotion pour le corps, 50 ml
- Talc, 21 g

Prime exclusive
À l'achat de toute fragrance Escape pour homme, vous recevrez ce trio :

- Eau de toilette en atomiseur, 15 ml
- Shampooing corps et cheveux, 50 ml
- Baume après-rasage, 50 ml

Une prime par personne. Jusqu'à épuisement des stocks. Fragrances, rayon 242.

LA BAIE
JOLIMENT AVANTAGEUX!

Compagnie de la Baie d'Hudson

RÉSULTATS

Logo-Québec

Tirage du 94-10-05

1 ^{er} numéro		2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
003122	10 000 \$	865384	10 000 \$
03122	1 000 \$	65384	1 000 \$
3122	100 \$	5384	100 \$
122	10 \$	384	10 \$
22	5 \$	84	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
00312	1 000 \$	86538	1 000 \$
0031	100 \$	8653	100 \$
003	10 \$	865	10 \$
00	5 \$	86	5 \$

3 ^e numéro		4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
833192	10 000 \$	813204	100 000 \$
33192	1 000 \$	13204	1 000 \$
3192	100 \$	3204	100 \$
192	10 \$	204	10 \$
92	5 \$	04	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
83319	1 000 \$	81320	1 000 \$
8331	100 \$	8132	100 \$
833	10 \$	813	10 \$
83	5 \$	81	5 \$

Banco		1	2	4	6	8	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
12	13	21	28	29			
34	35	39	41	42			
Tirage du 94-10-05	43	45	52	56	59		

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Donnez un coup de main au destin.

SI VOUS N'AVEZ PAS ÉTÉ SOLLICITÉ...
Vous pouvez faire parvenir votre don directement à Centraide

Nom _____
Adresse _____

Faites votre chèque à l'ordre de Centraide Québec. S.V.P. ne pas envoyer d'argent par la poste. Reçu émis pour tout don de 15\$ ou plus, ou sur demande. Postez à:
Centraide Québec, 3100, ave. Roux-Royal, bur. 101, Beauséjour (Qué.) G1C 5S7. Tél. (418) 660-2100

MERCI DE DONNER UN COUP DE MAIN AU DESTIN

Centraide **LE SOLEIL**

Demande d'enquête dans la fonction publique

Des assistés en stage reçoivent 25 \$ par semaine

QUÉBEC — Le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) a demandé hier à la ministre Jeanne Blackburn de faire enquête sur les stages que réalisent les assistés dans la fonction publique. Selon le SFPQ le gouvernement a dénaturé les stages en utilisant les assistés, payés 25 \$ par semaine, au lieu de confier le travail à des employés occasionnels.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Le SFPQ ne s'oppose pas aux stages en milieu de travail mais veut que ce soit de véritables stages et non l'exploitation de

« cheap labor ». Une étude portant sur 19 mois sème le doute du SFPQ sur le programme de développement de l'employabilité du ministère de la Sécurité du revenu. Ainsi, le syndicat a découvert qu'entre 20 et 25 stagiaires se relaient de façon continue dans

les différentes unités administratives du palais de justice de Québec. Qui plus est, la moitié de l'effectif du greffe civil est composée de stagiaires en milieu de travail. Dans un tel cas, la présidente Danielle Maude-Gosselin se demande qui peut bien former les stagiaires.

Les palais de justice de Saint-Jérôme et de Joliette ont eux aussi recours fréquemment au programme, en employant chacun une douzaine de prestataires, soit le quart de l'effectif. La Sûreté du Québec à Hull a pour sa part accueilli sept secrétaires stagiaires durant une seule année.

Faute de collaboration avec le ministère de la Sécurité du revenu, le SFPQ n'a pu obtenir le nombre de personnes qui participent à des stages dans la fonction publique. Il sait tout au plus que

2700 assistés effectuent des stages chaque mois dans l'entreprise privée ou le secteur public.

L'organisation syndicale a cependant pu constater que 32 % des stages de longue durée réalisés dans la région de la Montérégie l'ont été dans la fonction publique qui offre pourtant moins de 1 % de tous les emplois disponibles.

Selon la présidente du SFPQ, le recours abusif aux stagiaires dans la fonction publique est honteux et devient un truc pour les gestionnaires pour atteindre des objectifs de compressions budgétaires irréalistes. « Ce faisant, ils contreviennent aux objectifs des stages, engagent du personnel trop qualifié, ne donnent pas la formation nécessaire, empêchent la création de vrais jobs et exploitent, à 25 \$ par semaine, les plus

démunis en leur faisant miroiter une possibilité de se trouver un autre emploi dans la fonction publique, une possibilité qui ne se matérialise presque jamais. »

Tâches routinières

Le SFPQ est persuadé que les stages sont plus un élément d'une stratégie gouvernementale qui vise à réduire les dépenses de l'État qu'une véritable mesure d'aide destinée à aider les prestataires à améliorer leur employabilité. L'étude du SFPQ a révélé aussi que les stagiaires réalisent souvent des tâches ennuyeuses et répétitives dont la formation pour les effectuer est superflue. Rappelant une étude de la Sécurité du revenu, le SFPQ signale que le taux d'intégration en emploi depuis la fin de la participation de la mesure « stage en milieu de travail » se situe à 46 % pour les personnes

qui participent, contre 37 % pour ceux qui ne font pas un stage.

Le syndicat représentant les 45 000 fonctionnaires du gouvernement du Québec a transmis ses craintes hier à la nouvelle ministre de la Sécurité du revenu. Il espère que Mme Blackburn agira avec célérité et souhaite participer à l'élaboration d'un nouveau cadre normatif d'un programme de stage en milieu de travail. Hier, il a été impossible de connaître les intentions de Mme Blackburn. La semaine dernière, la ministre avait indiqué par ailleurs que le Québec pourrait relâcher les contrôles sur les bénéficiaires de l'aide sociale.

La présidente Gosselin a indiqué que le SFPQ pourrait prendre certains recours si le gouvernement ne changeait pas d'attitude.

J'ÉCOUTE LA JUNGLE

pour la chanson souvenir numéro 1 à 7 h 40

HIK 98.9
RADIO ÉNERGIE

De la collection **Peter Nygard** veston de cachemire à **195\$**

♦ ♦ ♦
dans un choix de couleurs des plus variées : vert forêt, noir, jaune, marine, rose, rouge.
Tailles : 6 à 16 ans

Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR
2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy (près de l'Hôpital Laval)
656-1902

Attention!

Vos affaires pourraient s'envoler en fumée!

Assurance-incendie-vol-vandalisme...
Vous croyez avoir tout prévu?
Vos documents, sont-ils vraiment protégés?

Même avec la meilleure assurance, vous ne retrouvez jamais vos dossiers originaux après un incendie dévastateur. Conservez vos documents en lieu sûr, grâce à des outils d'archivage perfectionnés. Que vous choisissiez la technologie des disques compacts ou les microfiches, un espace à peine plus grand que votre boîtier à disquettes suffira à ranger l'équivalent de plusieurs classeurs.

Dotez-vous de la protection essentielle contre les incendies, consultez des spécialistes en matière d'archivage.

P'assurance-feu sûre!

Premier ^{au} classement
albacor

1061, rue St-Alexandre, bureau 400
Montréal (Québec) Canada H2Z 1P5
Tél. : (514) 866-3494 Téléc. : (514) 866-3299

860, rue des Rocailles
Québec (Québec) G2J 1A5
TÉL : (418) 622-6012 Téléc : (418) 622-9571

EN VENTE MAINTENANT

VOILÀ QUI EST TOUT À FAIT NOUVEAU!

TAUX MINIMUMS GARANTIS POUR 3 ANS... ET VOTRE ARGENT N'EST JAMAIS GELÉ.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Les Obligations d'épargne du Canada offrent maintenant 5 3/4 % la première année, 6 3/4 % la deuxième année, et 7 1/2 % la troisième année, garanti! Et votre argent n'est pas gelé parce que, comme toujours, elles sont encaissables en tout temps. Ces taux avantageux s'appliquent aussi à toutes les émissions d'Obligations d'épargne du Canada en cours et non échues.

UNE COMBINAISON GAGNANTE!
Avec les nouveaux taux minimums garantis pour trois ans, vous obtenez des taux concurrentiels et votre argent n'est jamais gelé. De plus, les taux d'intérêt peuvent être ajustés à la hausse si les conditions du marché varient, mais vous n'obtiendrez jamais moins que les taux minimums garantis.

SÛRES
Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada.

Il s'agit d'un placement sûr qui ne perd jamais de valeur.

FACILES À ACHETER
Les nouvelles obligations sont en vente à leur valeur nominale à votre institution financière jusqu'au 1^{er} novembre. Vous pouvez dater votre paiement du 1^{er} novembre, jour où les nouvelles obligations commenceront à rapporter des intérêts. Les obligations peuvent être achetées pour aussi peu que 100 \$ jusqu'à la limite de 100 000 \$ par personne.

LES ÉMISSIONS EN COURS EN PROFITENT
Toutes les émissions des Obligations d'épargne du Canada en cours (émissions S42 à S48, datées de 1987 à 1993) offriront également :

- 5 3/4 % pour l'année commençant le 1^{er} nov. 1994;
- 6 3/4 % pour l'année commençant le 1^{er} nov. 1995;
- 7 1/2 % pour l'année commençant le 1^{er} nov. 1996.

Tous les détails sont disponibles partout où l'on vend des Obligations d'épargne du Canada.

Investir n'est pas un mystère!

Canadā

ACHETEZ-LES JUSQU'AU 1^{ER} NOVEMBRE.

Mission commerciale en Asie

Landry fustige «l'entêtement» d'Ottawa

QUÉBEC — Le vice-premier ministre Bernard Landry a de nouveau invité, hier, le chef du gouvernement canadien à revoir sa position et à abandonner son « entêtement puéril » sur la participation du Québec à la mission commerciale qu'il entreprend en Asie.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« C'est un peu triste de voir le premier ministre du septième pays du G-7 s'enfermer dans des contradictions de plus en plus puérides », soutient M. Landry qui dirige éga-

lement le ministère des Affaires internationales du Québec.

Avec l'absence des premiers ministres du Québec et de l'Ontario, « les deux-tiers du produit national brut du Canada » et plus de la moitié de la population ne seront pas représentés au sein de la mission canadienne qui amorcera

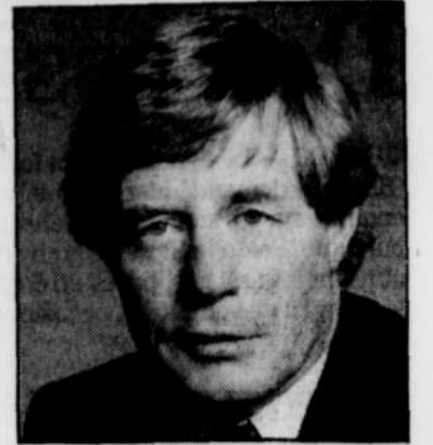
un voyage de prospection dans ces pays d'Asie. « Si M. Chrétien représente tout le monde, pourquoi est-ce qu'on dépense de l'argent à envoyer les premiers ministres d'autres provinces que celles qui représentent plus de la moitié de la population? » tranche M. Landry qui voit « une espèce de comédie d'erreurs » dans l'attitude du premier ministre canadien.

Il réfute l'argument de M. Chrétien qui soutient que le Québec sera bien représenté par lui-

même et les hommes d'affaires québécois au cours de cette mission commerciale.

M. Landry n'entend d'ailleurs pas se laisser écarter de ces importants marchés. Il précise déjà qu'il entend compenser l'absence des représentants du Québec par une mission commerciale québécoise dans les pays d'Asie. « Beaucoup de gens d'affaires du Québec seraient prêts, dans des missions spécialisées, à venir avec nous en Chine et on considère le fait dans un avenir prévisible. »

M. Landry a déjà rencontré, lundi, le vice-ministre des Ressources naturelles de Chine, en visite au Québec. Le secteur de l'énergie électrique n'est pas le seul qu'entend privilégier le Québec dans ses relations commerciales avec la Chine, a précisé M. Landry qui lorgne notamment le vaste secteur des technologies de l'information. Un haut fonctionnaire chinois de ce secteur de pointe est attendu au Québec « dans les prochaines semaines ».



Reed SCOWEN

Le délégué général du Québec à New York a remis sa démission

QUÉBEC (PC) — Incapable de vivre avec l'idée d'avoir à vendre le projet souverainiste du nouveau gouvernement du Québec, le délégué général du Québec à New York, Reed Scowen a remis, hier, sa démission au ministre des Affaires internationales Bernard Landry.

« Je n'aurais même pas essayé », a-t-il déclaré hier au cours d'une conférence de presse.

Sans amertume, sans même tenter d'écarter qui que ce soit au passage, sans répondre aux questions à saveur politique, sans parler au nom de ses collègues délégués des autres missions québécoises, M. Scowen, un libéral et un fédéraliste convaincu, a indiqué qu'il quittera son poste le 31 décembre et recevra une indemnité de départ de 90 jours au cours desquels il réfléchira à son avenir.

Son mandat devait effectivement prendre fin en août 1995.

Ce n'est pas hier que M. Scowen a remis son offre de démission au gouvernement péquiste. Il l'a fait le jour même de la prestation de serment de l'équipe Parizeau le 26 septembre.

« M. Parizeau, a-t-il dit, a reçu un mandat de l'électorat québécois et il lui appartient de nommer aux postes importants de son administration des personnes qui peuvent appuyer son programme.

« Je ne suis pas en accord avec le programme du nouveau gouvernement, a-t-il poursuivi, parce que je crois que les Québécois sont mieux servis quand ils sont également Canadiens. Il est donc clair que je dois partir. »

M. Scowen a indiqué avoir rencontré M. Landry la semaine dernière pour un entretien de 40 minutes et que cette rencontre a été très cordiale.

D'ici au 31 décembre, jour de son départ définitif de New York, M. Scowen a promis de continuer de travailler avec les 45 membres de la délégation à promouvoir les intérêts économiques des Québécois et à conclure certains dossiers importants.

Le délégué général a soutenu que personne ne lui a demandé de partir. « Je croyais de mon devoir de le faire », a-t-il précisé.

M. Scowen a siégé à l'Assemblée nationale entre 1978 et 1987. Après sa carrière en politique active, il a été nommé délégué général du Québec à Londres.

En 1991, il a été conseiller spécial en investissements au ministère des Affaires internationales avant de devenir en août 1992 délégué du Québec à New York.

M. Scowen a aussi été président du conseil d'administration d'Alliance Québec où il s'est employé, entre autres, à convaincre les Anglo-Québécois de s'engager dans une croisade de promotion de la langue anglaise au Québec.

En avril 1992, M. Scowen affirmait que Montréal était une ville bilingue, tout en défendant l'utilisation de l'anglais comme langue de travail.

En février 1993, M. Scowen s'est encore une fois fait remarquer en affirmant, devant le Cercle canadien de Montréal, que le Québec était devenu un des 60 États d'Amérique, une déclaration qui lui a attiré les reproches du dernier ministre libéral des Affaires internationales, John Ciaccia.

Pour sa part, le ministre des Affaires internationales, Bernard Landry, estimait hier que peu de délégués du Québec à l'étranger seront tentés de suivre l'exemple de Reed Scowen. « Ma prédiction, c'est que nous n'aurons pas à déménager beaucoup de personnes. La plupart de nos diplomates se sentent à l'aise de défendre et d'illustrer la réalité du Québec : la marche vers la souveraineté », a encore indiqué le ministre.

TOYOTA

OCTOBRE EST EN FÊTE ! LA CAMRY EST ARRIVÉE !

Venez vite voir le tout nouveau style de la Camry 95 !

6,9%



LA NOUVELLE CAMRY LE 1995

Coussins gonflables conducteur et passager • Glaces, verrous et rétroviseurs assistés • Poutrelles de protection latérale • Transmission automatique 4 rapports • Climatiseur sans CFC • Radiocassette AM-FM stéréo haut de gamme avec 4 haut-parleurs • Et bien plus encore !

• LA MEILLEURE VALEUR DE REVENTE DE SA CATÉGORIE*

• TAUX DE SATISFACTION DE 97 %**

• LA PLUS FIABLE DE SA CATÉGORIE**

TAUX ANNUEL DU FINANCEMENT ILLIMITÉ DE TOYOTA CRÉDIT CANADA INC. SUR TOUS LES MODÈLES CAMRY 1994 ET 1995 NEUFS.*

DANS LE CAS D'UN FINANCEMENT DE

FRAIS D'EMPRUNT À 6,9 % PENDANT 48 MOIS :

15 000 \$

2 208 \$

FRAIS D'EMPRUNT À 11 % PENDANT 48 MOIS :

3 608 \$

VOUS POUVEZ ÉCONOMISER

1 400 \$



Votre concessionnaire Toyota est fier de commémorer les Jeux olympiques spéciaux.

CRÉDIT TOYOTA

Profitez des programmes de financement et de location Solution Toyota offerts exclusivement chez votre concessionnaire Toyota participant. *Offre de financement de 6,9 % sur approbation de crédit de Crédit Toyota valable uniquement pour les modèles Camry 1994 et 1995 neufs vendus au détail et livrés aux clients admissibles entre le 4 et le 31 octobre 1994. Base de 12 000 \$ à 48 mois offerts. Exemple : 15 000 \$ à un taux annuel de 6,9 %, soit des paiements mensuels de 258,50 \$ pendant 48 mois. Frais d'emprunt de 2 208 \$. Coût total du prêt : 17 208 \$. Exemple : 15 000 \$ à un taux annuel de 11 %, soit des paiements mensuels de 360,85 \$ pendant 48 mois. Frais d'emprunt de 3 608 \$. Coût total du prêt : 18 608 \$. Frais d'immobilisation, d'assurance et taxes en sus. Frais de transport et de préparation de Toyota inclus. Pour tous les détails sur les taux de financement et de location, voyez votre concessionnaire Toyota participant. (Canadian Black Book, septembre 1994. **Autosurvey annuel de la CAA 1994. Copie des résultats de la meilleure voiture usagée de la CAA, 1990, 1992, 1993.

TOYOTA

Les professionnels vont quand même l'avoir à l'oeil

Chevrette trouvera un autre travail à Poulin

QUÉBEC — Rémy Poulin n'aura fait que passer à la Commission municipale. Le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, a annoncé hier que l'ancien député libéral de Chauveau sera incesamment muté à une autre fonction au sein de l'appareil gouvernemental.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

« Ça va se faire assez vite », a promis M. Chevrette au sujet de la nouvelle tâche qui sera confiée à Rémy Poulin. « Nous discuterons de sa réaffectation d'ici une semaine, une semaine et demie », a précisé le ministre en soulignant qu'à la suite d'une première discussion, « relativement brève mais claire », avec l'ex-élu libéral de la région de Québec, celui-ci lui a dit qu'il était « disposé » à être réaffecté dans un emploi qui, selon le ministre Chevrette, « correspondait à ses capacités » et dans lequel « il sera plus à l'aise ».

Joint à la Commission municipale, Rémy Poulin acceptait avec une certaine résignation la décision de Guy Chevrette. « Je vais attendre de voir ce que le ministre va me proposer », a-t-il indiqué, en soulignant qu'il était prêt à déménager ses pénates dans un autre organisme si le travail que le nouveau gouvernement va lui offrir l'intéresse.

Par ailleurs, il estime posséder les compétences nécessaires pour siéger à la Commission municipale en raison des connaissances acquises au cours des neuf années passées à l'Assemblée nationale et de son expérience à Loretteville, où il fut conseiller municipal de 1981 à 1985. Par contre, M. Poulin

n'entend pas faire de vagues inutiles. « Je ne veux pas faire de trouble à personne », insiste-t-il au SOLEIL.

Questionné sur le fait que les péquistes avaient entériné la nomination de M. Poulin faite par les libéraux, le 22 septembre, M. Chevrette a laissé entendre qu'il n'était pas évident, à l'époque, que Rémy Poulin se retrouverait à la Commission municipale. Le ministre a aussi souligné que le nouveau gouvernement « n'avait pas le choix » de trouver un autre emploi à l'ex-député Poulin, compte tenu que les deux partis s'étaient

entendus au sujet de sa nomination.

Par ailleurs, Guy Chevrette a révélé que Daniel Johnson, « ce grand et super administrateur » n'avait pas mis de côté les deniers publics suffisants pour rémunérer Rémy Poulin et d'autres commissaires. « Je suis obligé d'aller au Conseil du Trésor pour trouver les 126 000 \$ qui manquent pour payer les commissaires », note le ministre.

Le grand ménage

Au cours d'un point de presse, hier, Guy Chevrette a exprimé sa volonté « de faire le ménage » à la Commission municipale, un tribunal quasi judiciaire qu'il a qualifié de « centre de main-d'oeuvre du Québec des années duplessistes », pour illustrer sa vocation bien par-

ticulière d'être une sorte d'abri pour les politiciens déçus.

« D'ici six mois, le nombre de membres à la commission passera de 19 à 15 », s'est engagé le ministre des Affaires municipales. Pour ce faire, il ne renouvellera pas le mandat de certains membres et il en invitera d'autres à aller se faire voir ailleurs. « Je veux que la Commission municipale devienne un instrument sérieux et crédible », a annoncé Guy Chevrette.

Président de la Commission municipale, Me Jacques O'Bready ne s'oppose pas à une réduction de l'effectif au sein de son équipe de commissaires. Il souligne qu'il avait lui-même soumis au gouvernement libéral un plan de compression tenant compte de la loi constitutive qui prévoit que le

nombre de commissaires ne soit pas supérieur à 15. « Compte tenu que nous avons coupé des postes chez les employés, il fallait être équitable et sabrer aussi chez les commissaires », note M. O'Bready.

Quant aux employés du ministère des Affaires municipales, qui avaient alerté les médias sur le traitement de faveur dont bénéficiait Rémy Poulin, ils ont applaudi la décision du ministre Chevrette. Selon le président du Syndicat des professionnels du gouvernement, Robert Caron, le déplacement de M. Poulin vers un autre organisme gouvernemental ne constitue cependant pas la solution. Il n'est pas impossible que les syndiqués descendent de nouveau dans la rue lorsque Rémy Poulin intégrera son nouveau poste.

Québec a une offre pour les autochtones

QUÉBEC — Dans l'espoir de faire débloquer les sempiternelles négociations avec les nations autochtones, le gouvernement du Québec entend agir promptement et proposer une formule de cogestion territoriale assortie d'une possibilité, pour les autochtones, de bénéficier des profits tirés de l'exploitation des ressources naturelles situées sur leur territoire.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

L'idée n'est pas nouvelle puisque le programme du Parti québécois en fait mention. Lundi dernier, dans une entrevue qu'il accordait à Jean-Luc Mongrain, au réseau TVA, le premier ministre Jacques Parizeau rappelait cet engagement en signalant qu'il s'agissait d'un geste d'ouverture à l'égard des nations autochtones.

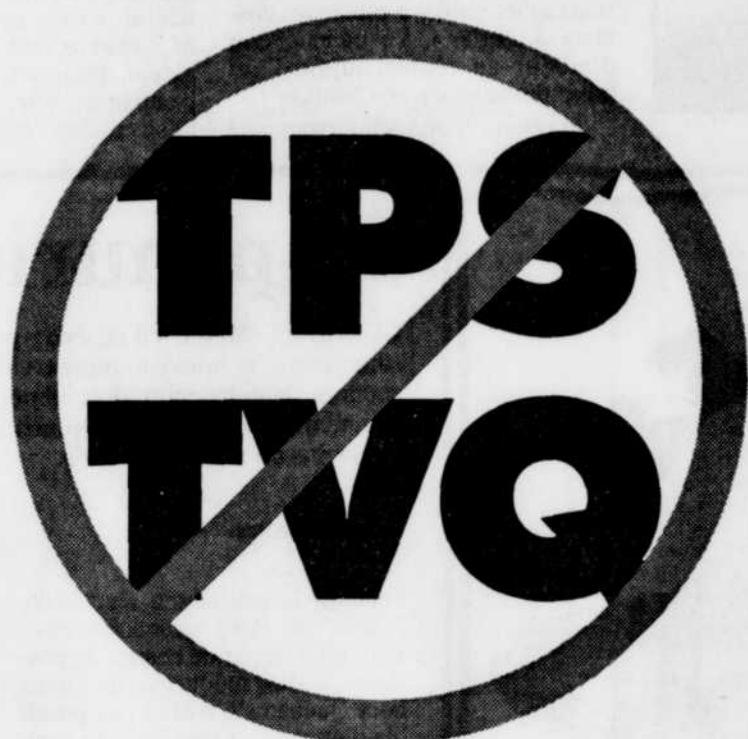
Hier, à l'entrée du conseil des ministres, le conseiller spécial du premier ministre en matière de questions autochtones, le député David Cliche, a déclaré que cet engagement était bel et bien sur les rails et que, très bientôt, le gouvernement pourrait faire une proposition à un premier groupe d'autochtones, le Conseil Attikamek-Montagnais. À la fin du mois, le député de Vimont participera à une importante réunion du Conseil Attikamek-Montagnais, au cours de laquelle il devrait faire part aux autochtones de la nouvelle approche de cogestion du territoire.

« Nous sommes à examiner avec les fonctionnaires du Secrétariat aux affaires autochtones les possibilités de cogérer certains territoires avec les nations autochtones et à déterminer les façons nous permettant de partager les revenus de l'État retire de l'exploitation des territoires sur lesquelles habitent les autochtones », a expliqué David Cliche.

Le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, refuse, pour le moment, de se prononcer sur l'opportunité de consacrer des redevances aux autochtones pour l'exploitation des richesses naturelles, notamment les profits de la vente d'électricité que l'État devrait partager avec les Cris. « La question va être débattue au conseil des ministres et elle va requérir une décision d'équipe », souligne M. Gendron.

LE MOIS "HORS-TAXES"

SE TERMINE SAMEDI



Sur tout, tout, tout.



Charmants! Canapé-lit et causeuse en toile rayée, vert forêt et écru. Une jolie façon de joindre l'utile à l'agréable...

Canapé-lit **795\$**
Canapé 2 places **595\$**

Choix de tissus avec léger supplément.

Nous payons la TPS et la TVQ pour vous sur toutes les marchandises en magasin, sur toutes les nouvelles collections, sur toutes les commandes spéciales.

*12 avril 1995 - Conditionnel à l'approbation du crédit - Acompte 30%

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Québec. Tél.: 681-0171
CONTEMPORAIN: 18, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-0171
ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-4101
CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier, Ste-Foy. Tél.: 653-6761
SOFA DESIGN: 9, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-2302

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 9 H à 17 H 30 • JEUDI ET VENDREDI 9 H à 21 H • SAMEDI 9 H à 17 H • DIMANCHE 12 H à 17 H

Service de décoration offert gratuitement et livraison gratuite partout en province

COMMENCEZ À PAYER DANS 6 MOIS

Espace NOUVEAU AGE
LA-Z-BOY

LA-Z-BOY
LA-Z-BOY
LA-Z-BOY

GRANDE PREMIÈRE À QUÉBEC!

Aujourd'hui 5 à 7 Cocktail d'ouverture

Venez découvrir le plus vaste assortiment de meubles La-Z-Boy jamais vu à Québec, et courez la chance de gagner un fauteuil inclinable La-Z-Boy d'une valeur de 349 \$

LA GALERIE DU MEUBLE Classique

1215, boul. Charest O. Québec. Tél.: 681 0171



Guerre de pouvoirs dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie

Chevrette conseille aux gens d'arrêter de se tirailler

QUÉBEC — Pour le ministre d'État au développement des régions, Guy Chevrette, les intervenants des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie doivent s'entendre sur la question de la représentation régionale « plutôt que de se tirailler ».

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

C'est à son invitation que les députés de l'Est du Québec se rencontreront aujourd'hui pour faire le point dans ce dossier qui ali-

mente les passions dans le Bas-du-Fleuve et la Gaspésie. « À partir du consensus qui se dégagera de cette réunion, une recommandation sera faite au premier ministre qui, en bout de ligne, décidera s'il faudra ajouter un député régional pour l'Est du Québec », signale Guy Chevrette.

En annonçant les premiers jalons de la politique gouvernemen-

tales de régionalisation, Jacques Parizeau a créé 14 postes de députés régionaux. Un seul député, Matthias Rioux (député de Matane), a été choisi pour représenter le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie qui constituent pourtant deux régions administratives distinctes. Député de Bonaventure et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Mar-

cel Landry, reconnaît qu'il s'agit effectivement de deux régions différentes et que, d'un côté comme de l'autre, les intervenants régionaux veulent avoir « leur » député. « La décision finale reviendra au premier ministre », avoue M. Landry.

En conférence de presse, la semaine dernière, M. Parizeau avait indiqué qu'il était « possible »

qu'une région puisse être divisée en deux et qu'il était « possible » qu'il y ait une poste de député de plus. « Mais ça ne sera pas dans les mois qui viennent », avait alors précisé le premier ministre. Hier, à son cabinet, on indiquait qu'aucune décision n'avait été prise au sujet de la possibilité de « séparer » le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.



Le député de Gaspé, M. Guy Lelièvre.

Matthias Rioux soupçonne Lelièvre de convoiter un poste de député

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Matthias Rioux qualifie de déplorables les pressions effectuées pour la nomination d'un député régional propre à la Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

Selon le député de Matane, « c'est au premier ministre Jacques Parizeau et non au caucus des députés de l'Est de régler la question. Il est ridicule de multiplier les déclarations alors qu'il y a plusieurs dossiers à régler ». Le caucus doit d'ailleurs se réunir aujourd'hui pour discuter de la situation.

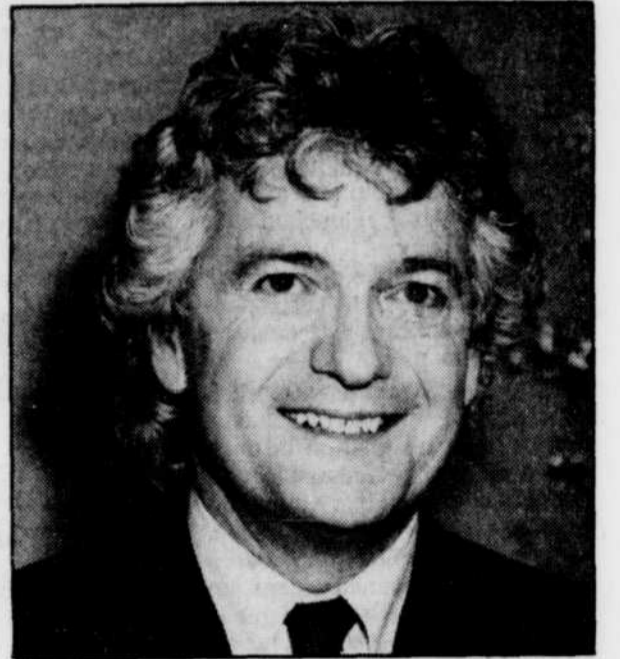
Matthias Rioux s'interroge sur

la prise de position de son collègue Guy Lelièvre. Ce dernier s'est fait le porte-parole des organismes gaspésiens et madelinots qui réclament un député issu des circonscriptions de Gaspé, Bonaventure ou des Îles-de-la-Madeleine. Or, Bonaventure a déjà un ministre et les Îles ont un député libéral. « Cela revient à dire que M. Lelièvre veut être député régional. Pourtant, au cours de la campagne, tous les députés de l'Est ont fait front commun, sans

distinction de région. »

Selon nos sources, l'organisation péquiste matanaise tente d'obtenir l'appui des organismes du comté pour appuyer la nomination d'un seul député régional. Action-Travail Denis-Rivérin s'est d'ailleurs prononcé en faveur du député Rioux pour défendre les intérêts de tout l'Est du Québec.

La Table régionale des préfets, le Conseil régional de concertation et de développement (CRCD), la CSN, des étudiants en développement régional et quelques maires, entre autres, réclament un député régional distinct.



Le député de Matane, M. Matthias Rioux.

La pénurie de médecins encore irrésolue

QUÉBEC — Même s'il espère y parvenir « d'ici quelques semaines », le nouveau ministre de la Santé et des services sociaux, Jean Rochon, doit admettre qu'il n'a toujours pas trouvé de solution à cette épineuse question de la pénurie de médecins en région éloignée.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Pendant la campagne électorale, le chef du Parti québécois avait suggéré d'ouvrir ce champ de pratique à des médecins diplômés hors Québec s'il n'était pas possible d'en venir à une entente rapi-

dement avec les médecins québécois.

« C'est une situation très complexe. Tous les professionnels et la répartition de professionnels sur un territoire géographique étendu, quand il y a des grands centres urbains qui sont en compétition pour attirer des profes-

sionnels par rapport à des régions éloignées, c'est une difficulté, y compris pour les médecins », a expliqué, hier, le ministre Rochon, à son arrivée à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres.

« C'est d'abord pour ça que c'est si difficile », a indiqué le ministre en précisant que la table de concertation avec les professionnels de la santé a tenu une rencontre récemment. « J'ai un rapport et assez rapidement, disons en termes de semaines, on va être capable de revenir là-dessus avec

des choses précises. »

Le ministre a également indiqué son intention de procéder rapidement dans l'étude de faisabilité de mise sur pied d'un régime universel d'assurance-médicaments. Mardi, M. Rochon annonçait, par voie de communiqué, son intention de mettre sur pied un comité pour se pencher sur la question. Le comité en question n'a pas encore été formé mais le ministre dit avoir « le souci de procéder dans les meilleurs délais et avec le plus d'efficacité possible ».

ROULEZ



GAGNANT

8 HYUNDAI 1995 D'UNE VALEUR TOTALE DE 125 000 \$

BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom des journalistes: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____

Tél.: _____

Règlements officiels disponibles au quotidien **Le Soleil**, **CFER**, **CIMT**, **Télé-4** et chez les concessionnaires Hyundai participants. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique.

À GAGNER UNE SONATA ET 7 ELANTRA 1995

Comment participer:

Pour les téléspectateurs de la région de Québec, nommez deux journalistes du TVA édition Québec à 18 h et pour les téléspectateurs des régions de CIMT et CFER, deux journalistes de leur salle des nouvelles.

Les tirages seront diffusés à Télé-4 tous les mardis du 27 septembre 1994 au 15 novembre 1994 dans le cadre de l'émission le TVA édition Québec

à 18 h 29 et en rotation le lendemain à CIMT et à CFER.

Postez par courrier oblitéré à: «**ROULEZ GAGNANT**»

TELÉ-4, C.P. 4700, QUÉBEC G1K 7R9

ou déposez dans une enveloppe chez l'un des concessionnaires Hyundai participants

HYUNDAI
L'ÉLÉMENT À VOTRE PORTÉE

LE SOLEIL

TELE 4 CFER CIMT

ELIZABETH ARDEN



Beauté naturelle

Découvrez Ceramide Time Complex d'Elizabeth Arden, une crème hydratante à action continue qui aide à combattre les signes visibles de vieillissement.

La crème hydratante Ceramide Time Complex, 50 ml. 59 \$.

PRIME : à l'achat de 26,50 \$ ou plus de produits Elizabeth Arden, obtenez :

- Rouge à lèvres Spa de ton rouge Sportive
- Lotion pour le corps Sunflowers de 50 ml
- 7 capsules Céramide Eyes Time Complex
- Savon de 30 g
- Eau de toilette Sunflowers en miniflacon de 1,8 ml
- Trousse de beauté rouge et blanche

Produits de beauté, rayon 240. Une prime par personne. Tant qu'il y en aura!



Votre prime

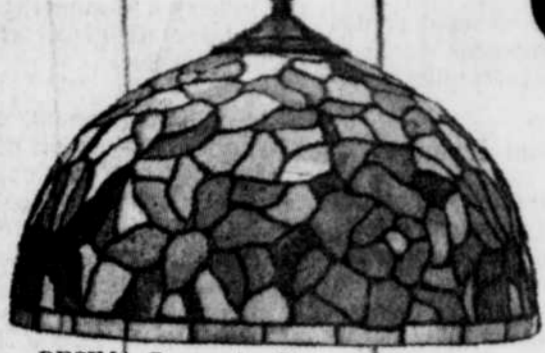


LA BAIE

JOLIMENT AVANTAGEUX!

Compagnie de la Baie d'Hudson

On travaille au noir



DECIMA. Suspension. Verre plombé main. Chaîne laitonnée à l'ancienne. 178 \$



HEMSÖ. Suspension. Abat-jour en verre opalin. 68 \$

Dès que le soleil se couche, nos lampes se mettent au boulot. Elles brillent, illuminent, éclairent, rayonnent... et vous en mettent plein la vue. Chez IKEA, vous trouverez des lampes de travail, des lampadaires, des lampes de table, des torchères, des appliques, des suspensions et plusieurs autres façons de vous éclairer à un prix éblouissant. Venez nous voir, vous trouverez sûrement un emploi à nos lampes.

12⁹⁵\$
ch.



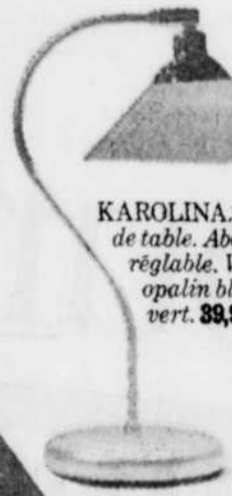
RISLAMPA. Abat-jour. À utiliser comme lampe de table, suspension ou lampadaire. Ovale, cylindrique ou rectangulaire. 12,95 \$ ch.



19⁹⁵\$

ALBIT. Applique. Cuivre ou laiton massif. 25,95 \$

54⁹⁵\$



KAROLINA. Lampe de table. Abat-jour réglable. Verre opalin blanc ou vert. 39,95 \$

YTTRIUM. Lampe de table. Pied en bois teinté roux. Abat-jour en verre opalin. 54,95 \$



Choix d'abat-jour. À partir de 8 \$

8 \$



ALKOV. Lampe de table. Terre cuite. Interrupteur sur fil. Abat-jour compris. D'autres modèles sont aussi offerts. Haut. 25,5 cm. 19,95 \$

ELVAN. Lampadaire. Abat-jour orientable. 29,95 \$

9⁹⁵\$

29⁹⁵\$

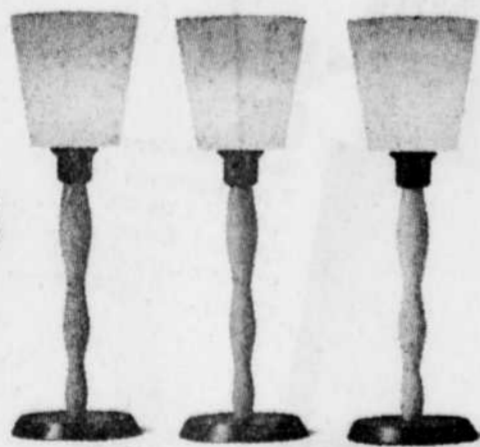
PRENIT. Lampe de table. Coloris variés. 9,95 \$



48⁹⁵\$

18⁹⁵\$

ILMENTIT. Torchère halogène. Métal. Régulateur d'intensité. Bleu, vert, brun rouge ou noir. 48,95 \$



SMOG. Lampe de table. 40 W. Bois laqué et métal. 49,95 \$



GRAFIT. Lampe de table et abat-jour. Noir, blanc ou couleurs pastel. 18,95 \$

DALVIND/SNÖ 50. Lampadaire. Pied en bois. Abat-jour en coton RUTA tissé main. 94 \$



DUR. Spot à pince. Abat-jour réglable. 7,95 \$



Faites comme chez vous.



MELLOFON/SHUFFLE 18. Applique. Pin teinté à l'ancienne. 34,95 \$

39⁹⁵\$



TUM. Lampe de table et abat-jour. MILLERIT. Pied en fer forgé. 42,95 \$

36⁹⁵\$

ALBIT/SHUFFLE 34. Lampe de table. Finition à l'ancienne. Abat-jour fait main. 36,95 \$



ANTIMON. Lampe de table. Abat-jour en papier. Pied en métal. Haut. 63 cm. 39,95 \$

BARYL. Torchère halogène. 300 W. Abat-jour en cuivre. 79 \$

© Inter IKEA Systems BV1994



Le sculpteur Alex Magrini pose auprès de son oeuvre « Symphonie pour la non-violence », réalisée à l'aide de crosses de fusils, tandis que le porte-parole de l'Association des policiers et des pompiers de la grande région de Québec, M. Pierre Leclair, examine le curieux clavier de cet étrange « piano ».

Vaste collecte d'armes dans 30 municipalités de la région

QUÉBEC — Les services policiers de la grande région de Québec invitent la population à participer, jusqu'au 28 octobre inclusivement, à une vaste collecte d'armes à feu. Cette activité de nature préventive, effectuée sur une base volontaire, vise à diminuer la violence sociale qui s'est ancrée dans nos habitudes de vie. Elle permettra également au sculpteur Alex Magrini de créer, à partir des résidus des armes recueillies, des oeuvres d'art incitant à la non-violence.

par MARIE DELAGRAVE
LE SOLEIL

L'opération *Le silence des armes* a été lancée hier matin lors d'une conférence de presse au Palais Montcalm. M. Pierre Leclair, porte-parole de l'Association des policiers et des pompiers de la grande région de Québec, a indiqué que le programme de récupération, organisé conjointement avec l'Université du Québec à Chicoutimi (où enseigne M. Magrini), se tiendra au cours des samedis 15, 22 et 29 octobre.

Les citoyens désirant se départir d'une arme pourront téléphoner dès maintenant, du lundi au vendredi (entre 9 h et 21 h), au Centre de prévention du suicide (522-1115) ou, pour les personnes résidant à l'extérieur de la région immédiate de Québec, au 1-800-498-1115. Le Centre de prévention du suicide compilera les coordonnées des donateurs, qui seront ensuite acheminées aux services policiers concernés. Ceux-ci se rendront le samedi suivant au domicile de ces personnes pour effectuer la récupération proprement dite.

À noter que, pour des raisons légales, seules les armes de chasse ou à utilisation restreinte, qui sont enregistrées, seront admissibles.

Les objectifs de la campagne sont : soustraire, dans les foyers, le moyen le plus efficace pour se suicider; soustraire aux délinquants juvéniles les instruments qui intensifient les délits; diminuer les risques d'accident lorsque les enfants manipulent des armes non entreposées ainsi que les drames dans les conflits conjugaux.

Une estampe en échange

S'ils le désirent, les gens qui participeront au programme recevront, en échange de leurs armes, une sérigraphie choisie parmi quatre oeuvres réalisées par autant d'artistes (dont Alex Magrini).

Toutefois, « il ne s'agit pas d'un

troc, précise le sculpteur, mais plutôt d'une marque de remerciement. L'objectif de cette campagne n'est pas quantitatif mais bien préventif, soutient M. Magrini. Si vous ne voulez pas donner votre arme, au moins, cachez les cartouches! »

Le sculpteur en est à sa cinquième collecte du genre depuis 1991, après Chicoutimi, le quartier Villeray à Montréal (où il habite), Liège (Belgique) et Maasticht (Pays-Bas).

Jusqu'à maintenant, quelque 400 armes ont été ainsi détruites. Certaines d'entre elles ont été récupérées par l'artiste pour réaliser des sculptures qui seront exposées, jusqu'au 30 octobre, à la salle no 3 du Palais Montcalm. Alex Magrini et quatre collègues exposeront également à la galerie Estampe Plus à compter de dimanche, jusqu'au 27 octobre.

SEARS

Attendez-vous à plus

4 jours seulement **Jeudi, vendredi, samedi et dimanche** Du 6 au 9 octobre 1994

RIEN À PAYER AVANT 1 AN

sur tous les meubles*, gros électroménagers, aspirateurs et machines à coudre.

Utilisez votre carte Sears et ne payez rien avant octobre 1995. L'offre de paiement différé s'applique à tous les meubles*, ens. de matelas, gros électroménagers, aspirateurs et machines à coudre, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration. Pas d'acompte à verser. Pas de taxes à payer à l'avance. L'offre est en vigueur du 6 au 9 octobre 1994. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue et aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.



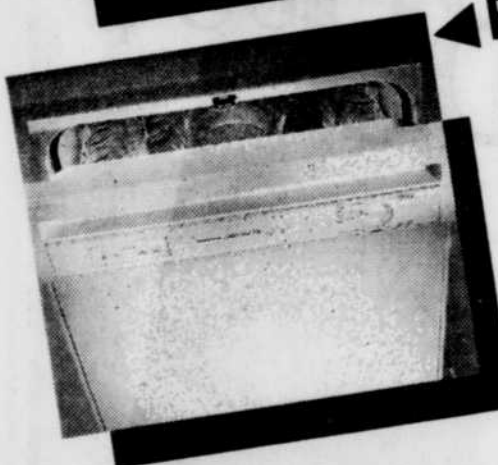
599⁹⁹ Ens. 1 pl. Ord. 1399,98
Rabais 50% Ens. Andromède[™] à ressorts ensachés. Niveau de confort ferme ou extra ferme. Garantie** limitée de 20 ans. Série N° 73980.
 2 pl. Ord. 1699,98. Ens. 749,99
 G 2 pl. Ord. 1899,98. Ens. 849,99
 **Détails complets de la garantie chez Sears. Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.



RABAIS 400\$
Mobilier 'Oak Manor'
 4 pièces pour chambre des maîtres. En chêne massif et placages de chêne au fini chêne moisson. Série N° 68180. Ord. 2199,99. Ens. 1799,99
 Comprend panneau de chevet, commode, miroir et chiffonnier. Table de chevet aussi en réclame.



349⁹⁹ Ch.
Achat spécial... fauteuil berçant/inclinable 'Barcelone' par La-Z-Boy[™]. Avec housses pour appui-tête et accoudoirs pour protéger les endroits s'usant plus. N° 41705.



RIEN QUE 499\$ Ch.
Achat spécial... Lave-vaisselle Kenmore[™] 24" à encastrer, 4 cycles à lavage sur 3 niveaux et pompe de séparation[™]. Série N° 74351.
 Modèle en noir aussi disponible. *Supplément pour l'installation. Dans la plupart des régions, Sears peut faire faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés.

AU PLUS BAS PRIX DE LA SAISON

Rabais 80\$
Laveuse Kenmore[™]
 12 programmes. Modèle 2.45 pi. cu. de grande capacité. Blanc. N° 44260. Ord. 649,99. Ch. 569,99



Rabais 60\$
Sècheuse Kenmore[™]
 7 programmes. Modèle 6.4 pi. cu. de grande capacité. Blanc. N° 84260. Ord. 439,99. Ch. 379,99

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 9 OCTOBRE 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

NE MANQUEZ PAS CETTE GRANDE RÉCLAME!

VENTE 2 JOURS

ET LIQUIDATION MODE

et quantités de bons achats

SAMEDI 8 OCTOBRE 1994
 DE 8 h 30 à 17 h

PLUS

DIMANCHE 9 OCTOBRE 1994
 DE 10 h à 17 h

SEARS
 Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc. Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Copyright 1994, Sears Canada Inc.

Un enjeu de 2,2 milliards \$ Le tribunal retarde le recours contre la SAAQ

QUÉBEC— Le recours collectif contre le gouvernement québécois et la SAAQ attendra. Cette mise en veilleuse aux retombées annuelles s'élevant à des centaines de millions de dollars vient d'être ordonnée par le juge Camille Bergeron, de la cour supérieure.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le magistrat a en effet rejeté la requête présentée récemment en vue d'exercer immédiatement le recours collectif sans attendre le résultat du pourvoi en cour d'appel relatif au jugement déclaratoire rendu en juin par le juge Jean Moisan. L'ampleur des retombées découle évidemment de l'enjeu total de la cause qui s'élève à 2,2 milliards \$. Il s'agit de la somme globale que le gouvernement a prélevée dans le fonds de stabilisation de la Société de l'assurance automobile du Québec pour être versée dans le fonds consolidé de la province.

Dans sa décision, le juge Moisan déclarait inconstitutionnelles les lois adoptées pour autoriser les ponctions. Le procureur général a interjeté appel de ce jugement mais l'avocat du recours collectif, Me Jacques Laroche, demandait d'exercer immédiatement celui-ci, quitte à le suspendre jusqu'à ce qu'un jugement final soit rendu, afin que les intérêts sur les 2,2 milliards soient dus à compter de maintenant advenant une victoire finale du recours collectif.

Or, le juge Bergeron estime qu'il serait illogique d'autoriser le recours collectif au moment où les textes de lois attaqués sont toujours en vigueur, du moins jusqu'à ce qu'un jugement final intervienne sur leur validité. Autre-

ment dit, le juge trouverait illogique de permettre l'exercice du recours collectif au moment où son fondement même se trouve sous étude en cour d'appel.

Le recours collectif, souligne-t-il, s'avérera inutile si le tribunal de deuxième instance renverse le jugement Moisan. Ce jugement déclaratoire ayant été obtenu personnellement par le Dr Carol Villeneuve, l'initiateur du recours collectif, le juge Bergeron considère que les mêmes règles s'appliquent, que le Dr Villeneuve agisse personnellement ou au nom d'autrui.

Retenant l'argument d'après lequel le remboursement réclamé s'échelonne de 1988 à 1993, le juge Bergeron s'étonne qu'on ait attendu plus de cinq ans avant d'exercer le recours personnel. L'absence d'urgence dans le passé ne démontre pas qu'on doit maintenant sauter des étapes paraissant importantes, conclut-il.

À l'audience sur la requête, le représentant du procureur général, Me Claude Bouchard, s'était engagé à en présenter une en présence afin d'activer les choses en cour d'appel. Les délais, avait-il assuré, seront ainsi respectés. Il n'en demeure pas moins qu'advenant une victoire finale du recours collectif, les assurés y auront perdu des centaines de millions de dollars pour chaque année de délai, d'autant plus que cette cause se conclura fort probablement en Cour suprême.



Louise Brissette honorée par le pape

Le pape Jean-Paul II a rendu un hommage spécial, hier, à Mme Louise Brissette, cette femme de Saint-Anselme qui a adopté 24 enfants handicapés. S'adressant en français à la foule de pèlerins et de touristes massés devant la basilique Saint-Pierre, le pape a souhaité la bienvenue à Mme Brissette et à ses enfants pour ensuite les présenter à la foule, qui n'a pas manqué d'ovationner cette singulière famille. La visite à Rome de Mme Brissette a été rendue possible grâce à des dons en cette Année internationale de la famille.

LE BON SERVICE
ne vous coûte pas un sou de plus.
Abonnez-vous :
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL

GRANDE NOUVELLE POUR QUÉBEC ET SES ENVIRONS!!



APRÈS AVOIR SERVI LES GENS DE QUÉBEC DURANT 20 ANS, NOUS AVONS DE SÉRIEUX PROBLÈMES FINANCIERS ET SOMMES MALHEUREUSEMENT FORCÉS DE FERMER NOS PORTES. 1,059,000,00\$ MARGES RECONNUES DE CHAUSURES ET ACCESSOIRES POUR FEMMES ET POUR HOMMES DOIVENT ÊTRE LIQUIDÉS. TOUT DOIT ÊTRE ÉCOULÉ. PREMIER ARRIVÉ!... PREMIER SERVI!...

« DU JAMAIS VU ET COMME VOUS N'EN VERREZ PLUS »

GRANDE VENTE DE FERMETURE

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI JUSQU'À 21 H

SPECIAL!!! PREMIERS ARRIVÉS JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE

GANTS	FOULARDS	FEMMES DE MARCHÉ BOTTES
<ul style="list-style-type: none"> • Seulement 200 paires • «Handlovers» • Nylon • Spandex • Différentes couleurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Seulement 200 • «TOTES» • Tricot • Différentes couleurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Seulement 75 paires • 100% cuir • À l'épreuve de l'eau • Cuir huilé
\$ 2.95	\$ 2.95	\$ 25.00
Cour. : \$10.95	Cour. : \$9.95	Cour. : \$125

JUSQU'À **69%** DE RABAIS

CHAUSURES DE MARCHÉ, MOCCASSINS, CHAUSURES HABILÉES, SACS À MAIN, BOTTES WESTERN, BAGAGES

1400, ave. St-Jean-Baptiste
877-5500
HEURES D'OUVERTURE
Lun. à mercredi, 9h à 18h
Jeu. et ven., 9h à 21h
sam. et dim., 9h à 17h

Célébration d'ouverture

DÈS LE 6 OCTOBRE 1994

Nous ouvrirons notre toute nouvelle boutique dans un nouveau décor et vous offrons plus de choix parmi notre fabuleuse collection d'automne

Pour cette occasion, nous vous offrons **20% DE RABAIS** sur la marchandise à prix courant

Offre en vigueur jusqu'au 15 octobre 1994

Cadeaux surprise pour les 75 premières clientes et courez la chance de gagner votre achat.

INDOR
PLACE QUÉBEC 529-7803

"La mode à votre image"

EDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur
GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUESPrudence sur
une mer agitée

Tout le monde attendait de pied ferme la révision des programmes sociaux promise par le gouvernement libéral. On n'allait pas laisser détricoter comme cela un filet de sécurité en place depuis 50 ans.

Or, le ministre du Développement des ressources humaines, M. Lloyd Axworthy, prévoyant une forte houle, s'est contenté hier, comme les médias l'avaient annoncé, de suggérer les orientations que pourraient prendre les programmes sociaux financés par Ottawa dont l'assurance-chômage, sans chiffrer les économies prévues. Pour n'apeurer personne même si 85 % des gens sont conscients que des choses doivent changer ?

Son document aborde prudemment les questions de compétence provinciale, telle celle du « bien-être social » lié à l'assurance-chômage. Les deux vases communiquent : la clientèle de l'assurance-chômage aboutit souvent, à l'épuisement de ses prestations, sur le budget de la sécurité du revenu.

Au niveau de l'assurance-chômage elle-même, les quelques mesures concrètes proposées sont pleines de bon sens. Il n'y aurait rien d'affreux à demander à des gens plus ou moins abonnés à l'assurance-chômage (40 % des chômeurs) de se recycler ou d'effectuer des travaux communautaires en échange de prestations.

Cela est déjà dans l'air : l'Union des municipalités régionales de comté du Québec a adopté une mesure incitative similaire le printemps dernier.

Comment savoir si cela suffira pour briser le cycle de dépendance, l'un des maux du système actuel ? Mais il est temps de faire quelque chose, en autant qu'on ne pénalise pas brutalement ces gens si leur avenir ne s'améliore pas aussi vite que souhaité.

Le supplément temporaire de revenu, que lançait M. Axworthy ces jours derniers, suscite aussi des interrogations, sur sa durée surtout, même s'il est, en principe, plus positif de subventionner un travailleur à faible revenu que de garder un chômeur à la maison.

Si ce plan A de lutte contre la dépendance ne réussit pas, faut-il s'attendre à ce que le plan B, qui resserrerait les critères d'admissibilité, s'ajoute au menu ? Allongera-t-on encore le nombre de semaines de travail qui rendent admissible au « chômage » ? Raccourcira-t-on la période de prestations ? Réduira-t-on les sommes versées ou les limiterait-on pour les familles à l'aise ?

Il faudra éviter de foncer ventre à terre mais plutôt « réformer » avec prudence pour éviter qu'un faisceau trop serré de mesures restrictives accentue la désorganisation sociale et la pauvreté. Ce n'est pas en faisant basculer plus de gens, et d'enfants, vers le « bien-être social » qu'on brisera la dépendance envers l'État.

L'autre axe de la réforme Axworthy, l'amélioration de la formation des travailleurs, a malheureusement toutes les chances de mourir dans l'oeuf, à Québec à tout le moins, en raison du contexte politique actuel.

Ce serait dommage car l'ensemble des mesures et des budgets supplémentaires ne sont certes pas de trop pour soutenir les nombreux sans-emploi.

Est-ce qu'il ne serait pas utile, pour les parties impliquées et dans l'intérêt de la population au premier chef, d'enterrer la hache de guerre dans le dossier de la formation professionnelle et de figoler « au plus pressant » une de ces ententes administratives qui baliseraient différemment le terrain de jeu entre le Québec et le Canada, à la satisfaction de tous ?

La population québécoise a le droit de vivre cette période de changement dans les meilleures conditions.

MARIE CAOQUETTE

Bloc-notes

Folie collective

Une cinquantaine de personnes ont trouvé simultanément la mort dans des incendies au Québec et en Suisse. Elles appartiendraient à un groupe ésotérique appelé l'Ordre du temple solaire, fondé par Luc Jouret. Suicides collectifs ? Meurtres en série ?

Cette affaire nous surprend comme une gifle qu'on n'attend pas. Comment a-t-on pu en arriver là ? Comment des gens ont-ils pu se laisser entraîner dans un groupe sectaire qui les a menés vers une fin aussi macabre ?

Le phénomène n'est pas nouveau. L'histoire est parsemée de ces récits d'hommes et de femmes qui ont adhéré à des sectes et qui ont suivi de soi-disant messies.

L'incroyable aventure de Roch Thériault, alias Moïse, et de ses disciples en Gaspésie nous a persuadés qu'aucune société n'est à l'abri de cela. En 1978, 912 personnes suivaient dans la mort le fondateur du Temple du Peuple, Jim Jones. L'an dernier, La Branche Davidian, dirigée par David Koresh, mettait le feu à sa forteresse à Waco, au Texas, causant la mort de 81 personnes.

À la base de ce phénomène il y a une bien grande naïveté et un manque de discernement indéniable au sein de la population. On prête foi aux paroles des prophètes de l'ésotérisme, on succombe à leurs thèses les plus insolites sur la fin du monde.

Faut-il bannir ces mouvements ? Force est d'admettre que notre société organisée ne sait pas comment réagir devant eux. Le Centre d'information sur les nouvelles religions, fondé à Montréal il y a quelques années, favorise le dialogue avec les adeptes des groupes ésotériques.

Toutefois, cette approche positive se heurte à l'isolement dans lequel ils s'enferment et au secret dont ils s'entourent. Il est difficile d'y pénétrer, de savoir ce qui s'y passe et de connaître les têtes dirigeantes.

Ce n'est pas aux policiers d'évaluer l'orthodoxie de ces mouvements. Ils doivent cependant intervenir lorsque des infractions y sont commises et, dans ces cas-là, les mettre sous observation de manière constante.

Pourquoi les médias, naturellement plus subtils, n'auraient-ils pas un rôle à jouer dans la diffusion d'une meilleure connaissance de ces mouvements ? L'information est sans doute la meilleure arme contre le dérapage de ces groupes bien particuliers.

JEAN MARTEL



Et Monsieur qui bat la mesure...

La chronique de
Michel
DAVID

Robert Bourassa avait bien raison de dire qu'un an est une éternité en politique. Lui-même est parti depuis moins longtemps que ça et, à moins que Jean-François Lisée n'écrive un troisième tome, on est en train de l'oublier complètement.

Le sondage Angus Reid dont LE SOLEIL a publié les résultats, hier, en donne un autre exemple. Il y a un an, les Canadiens n'auraient jamais cru retomber si rapidement dans la psychose constitutionnelle.

À l'époque, les libéraux de Jean Chrétien venaient d'être élus triomphalement sur le thème de la dignité du travail et de la création d'emploi. En corollaire, M. Chrétien avait pris l'engagement de surligner le dossier constitutionnel pour une période indéfinie.

D'accord, l'élection de 54 députés du Bloc québécois a créé un certain émoi, mais pas au point de bousculer l'ordre de priorité des Canadiens. À l'extérieur du Québec, on pouvait se contenter de détester Lucien Bouchard sans perdre le sommeil pour autant.

En novembre 1993, seulement 6 % des personnes interrogées par Angus Reid plaçaient l'unité nationale au premier rang de leurs préoccupations. Ils sont maintenant 33 %. On n'en est pas encore aux sommets de 53 % (juillet 90) et 55 % (juillet 92), consécutifs à l'échec de Meech et au sprint de négociations qui devait conduire à l'Accord de Charlottetown, mais ça s'en vient.

Autrement dit, au pouvoir depuis moins d'un mois, le PQ a déjà réussi à imposer son agenda au reste du pays. M. Chrétien aura beau faire : d'ici la tenue du référendum, c'est Jacques Parizeau qui va déterminer le rythme de la vie politique canadienne. Et Monsieur ayant « le goût de bouger », ça va ressembler plus à du rock'n roll qu'à de la valse.

M. Chrétien l'a admis implicitement, au lendemain de l'élection du 12 septembre, en pressant M. Parizeau de s'en tenir à son délai de huit à dix mois. Entre-temps, il se sait condamné à réagir aux initiatives de l'adversaire et forcé de retarder ses propres projets, sous peine d'apporter de l'eau au moulin souverainiste.

Pour le PQ, c'est la situation idéale. Le sondage Angus Reid est on ne peut plus clair : tout ce que le pays compte de fédéralistes presse Ottawa de se lancer dans la bataille dès maintenant. Dans ces conditions, il suffit de multiplier les provocations : le dérapage est presque assuré.

La simple existence d'un gouvernement « séparatiste » a l'air d'être une injure en soi. Il y en a qui perdent le nord juste à y penser, comme en témoignent le cafouillage sur la facture référendaire et le chantage enfantin sur le voyage en Chine.

Sur le front intérieur, M. Parizeau a les coudées aussi franches : si, pour une raison ou une autre, il décide de reporter le référendum au-delà de « l'horizon » de 1995, il y aura autant de Québécois pour l'appuyer que pour le conspuer.

Si l'on se fie à l'allégeance partisane des sondés, il semble même que les souverainistes préféreraient reporter le référendum, s'il apparaît que les chances du OUI s'en trouveraient renforcées, alors que les fédéralistes voient manifestement un avantage à une consultation sans délai.

On perd probablement notre temps à vouloir enfermer le premier ministre dans un échéancier précis ou, au contraire, à

l'en faire déborder. Il a beau avoir de la suite dans les idées, je serais surpris qu'il ait pris une décision définitive.

En répétant à tout venant que le 31 décembre 1995 est l'échéance ultime, j'ai l'impression qu'il veut surtout signifier à Lucien Bouchard qu'il est le seul maître du jeu, que le chef du Bloc québécois est sans doute un brillant second, mais qu'il n'entend pas partager la direction du camp souverainiste avec lui.

C'est lui qui tient le gros bout du bâton et il le sait. Que la date du référendum et la question posée lui plaisent ou non, M. Bouchard n'aura pas le choix : le jour où M. Parizeau décidera d'appuyer sur le bouton, il va être obligé de suivre.

Mario Dumont peut toujours faire semblant d'hésiter, dissenter à l'infini sur la nécessité d'un « redressement » préalable, il est piégé, lui aussi. Pas plus que le chef du Bloc, il n'est politiquement envisageable pour lui de se ranger du côté de M. Chrétien. Entre le oui et le non, il n'y aura pas de peut-être.

Un qui risque de trouver le temps long, c'est Daniel Johnson. Plus la convocation de l'Assemblée nationale va retarder, plus le momentum que lui a donné son score étonnant du 12 septembre va retomber.

Dans notre système politique, le rôle de chef de l'opposition est certainement le plus ingrat qui soit. M. Parizeau en a fait la douloureuse expérience, il y a quelques années, quand il a convoqué une conférence de presse, pour se retrouver devant une salle vide.

Une des obligations les plus humiliantes auxquelles M. Johnson devra se plier, au cours des prochains mois, sera de rappeler périodiquement qu'il existe, lui aussi.

Votre Opinion

Trafic des déchets

(Lettre à Marie Caouette, éditorialiste)

Madame Caouette, votre éditorial du 21 septembre est vraiment éloquent quant à la problématique de l'importation et de l'exportation des déchets au Québec. Le trafic des déchets est une des préoccupations principales de Greenpeace. J'ai moi-même fait part à M. Parizeau des tenants et aboutissants du dossier Sanipan, lors de la rencontre des groupes écologistes avec le Parti québécois qui eut lieu à Montréal, le 8 septembre dernier.

Madame, j'aimerais vous rappeler qu'avant d'affirmer des choses dans un éditorial, il me semble nécessaire de vérifier vos informations et vos sources. À ma connaissance, vous n'avez pas pris la peine de vérifier auprès de Greenpeace si nous étions impliqués dans le dossier import/export des déchets.

Hors, voici ce que j'aurais pu vous dire. Nous avons depuis plus de huit ans, une campagne

internationale contre le trafic des déchets. Nous avons plus de 45 responsables de campagne dont je suis, à travers le monde qui scrutent, enquêtent et dénoncent le trafic international des déchets. Nous avons publié de multiples ouvrages sur le sujet, dont un inventaire international, de 500 pages sur le *Trafic des déchets* disponible en français. Nous publions un bulletin intitulé *Trafic Toxique* quatre fois par année, en anglais, français, espagnol et allemand. Nous sommes considérés dans le milieu environnemental international et québécois comme l'organisation qui a le plus d'expertise et de connaissances en matière de trafic de déchets.

Nous avons un responsable de campagne sur le trafic des déchets, basé au Québec (Montréal) depuis plus de six ans. Mon prédécesseur, maître Yves Coriveau, est maintenant directeur du Centre québécois de droit de l'environnement. Je vous invite à le contacter afin qu'il vous explique la nature de son travail lorsqu'il était à l'emploi de Greenpeace. Finalement, en mars dernier lors des négociations de la Convention de Bâle sur le

commerce international des déchets, sous l'égide de l'ONU, nous avons obtenu, non sans de multiples appuis, que soit interdite l'exportation des déchets dangereux vers les pays en voie de développement.

Voici, en résumé, ce que j'aurais pu vous dire, si vous auriez pris la peine de me contacter. J'aimerais vous rappeler qu'il est facile d'entacher la réputation d'une organisation comme Greenpeace, mais vous devez réaliser que cela ne fait que nuire au travail que nous faisons avec la meilleure volonté du monde. Si vous le désirez, je me ferai un plaisir de vous fournir plus d'informations sur notre campagne contre le trafic des déchets.

En attendant, j'aimerais que vous vous rétractiez publiquement afin de rétablir les faits. À tout le moins, j'aimerais avoir un droit de réplique dans une prochaine édition. Je pense que ma demande est plus que raisonnable, compte tenu de la portée de vos propos.

Stéphane Gingras, responsable de la campagne contre le trafic des déchets pour Greenpeace International, Montréal

L'objectif de cet éditorial n'était pas de faire un reportage sur les activités de Greenpeace dans ce dossier. J'y déplorais seulement qu'il n'y ait pas eu, à ce jour, d'action spectaculaire, comme votre organisation sait si bien le faire, pour attirer l'attention internationale sur ce commerce de déchets dont le Québec fait les frais.

Marie Caouette

Nissan manque d'idée

Se servir de beaux jeunes enfants pour annoncer la Sentra, fallait Nissan pour le faire... Mais était-il vraiment nécessaire de leur faire faire une crise pour mousser la vente ? Quel bel exemple à donner...

Évoluant dans le domaine de l'éducation, je hausse le ton pour dénoncer un tel abus. Que des adultes puissent concevoir une telle publicité me fait rire « jaune ». Je leur souhaite donc un prix Citron aussi amer que leur concept d'un goût plutôt douteux.

Jocelyne Thibault-Gervais Forestville

LES IDÉES DU JOUR

La vraie souveraineté-association: le partage des pouvoirs

par JEAN CHAREST

M. Charest est député de Sherbrooke et chef du Parti conservateur. Nous présentons un extrait du discours qu'il a prononcé cette semaine devant la Chambre de commerce et d'industrie de la ville de Laval.

Certains — à Ottawa comme à Québec — voudraient nous faire croire que nous sommes acculés à un seul choix: l'indépendance ou le statu quo. Sauter dans le vide ou rester figés.

Ce débat, qui dure depuis 25 ans, devient de plus en plus stérile.

Quand j'avais 18 ans, comme tous les Québécois et Québécoises de ma génération, je voyais souvent M. Chrétien et M. Parizeau, à la télé, qui s'échangeaient des arguments à distance.

Depuis ce temps, j'ai vieilli de dix-huit ans et devinez qui je continue à voir au *Téléjournal*: Jean Chrétien et Jacques Parizeau qui chantent leur même chanson.

Tout le monde vieillit, bien sûr — même moi — et je tiens à dire que j'ai un saine respect pour l'expérience politique de ces deux personnes.

Mais il faut avouer que leur répertoire ne semble pas vieillir très bien.

Depuis près de 20 ans, j'attends toujours que les indépendantistes formulent et démontrent des arguments convaincants qui justifieraient la séparation du Québec.

Et je constate que la conception du fédéralisme de M. Chrétien ne semble pas avoir évolué non plus au cours de la même période.

Il est vraiment temps de mettre fin aux débats stériles, de se retrousse les manches et de changer l'approche.

Il y a plusieurs façons d'envisager le fédéralisme.

Pourquoi, comme Québécois, serions-nous condamnés à vivre et revivre éternellement les mêmes discussions et les mêmes affrontements?

Notre génération possède tout ce qu'il lui faut pour faire entrer le Canada dans l'an 2000 comme un pays encore plus prospère, plus dynamique et davantage ouvert sur le monde.

Le Canada est déjà universellement respecté pour ses valeurs démocratiques, sa qualité de vie et sa force économique.

Notre exemple inspire confiance et espoir à travers le monde.

Rien de tout ça n'est arrivé par accident: à tour de rôle, des générations d'hommes et de femmes, mes parents, vos parents, ont travaillé dur pour faire de ce pays un endroit où leurs enfants peuvent à leurs façons réaliser leurs ambitions et leurs rêves.

C'est à notre tour de nous montrer dignes de cet héritage précieux qu'est la citoyenneté canadienne.

Or, ce que les indépendantistes sont en train de nous demander, c'est d'abandonner les trois quarts de notre héritage comme citoyens canadiens et de laisser à nos enfants un pays plus petit — beaucoup plus petit — que celui qu'on a reçu de nos propres parents.

Il faut lever une fois pour toutes l'hypothèque que ce référendum fait peser sur notre avenir.

Le changement

Il n'y a pas qu'au Québec où l'on ressent une certaine frustration devant l'incapacité du gouvernement fédéral et des provinces de s'entendre sur des questions pourtant élémentaires.

Ça sert la cause des indépendantistes de prétendre que les autres provinces sont à mille lieues de nos préoccupations.

Comme d'ailleurs ça sert la cause de M. Bouchard de prétendre que c'est «le reste du Canada» seul qui a torpillé l'Accord du lac Meech alors que lui-même a fait campagne contre l'accord, aux côtés de M. Parizeau.

Je voyage régulièrement dans toutes les régions du Canada et je suis toujours frappé par la profondeur de la volonté de changement qui se manifeste partout.

Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, a d'ailleurs évoqué avec éloquence, devant la Chambre de commerce de Sherbrooke, les liens qui unissent les citoyens de l'Ouest canadien et les Québécois.

Il confirmait d'ailleurs l'insatisfaction des Albertains envers



M. Jean Charest, lors d'une visite au SOLEIL, l'an dernier.

l'immobilisme et leur désir de voir de vrais changements.

Je sais par expérience qu'un dialogue ouvert et approfondi entre les partenaires de la fédération sur la façon de réformer notre système politique pourrait déboucher sur des solutions pratiques, réelles et durables.

Le Parti progressiste-conservateur du Canada a toujours respecté l'autonomie des provinces et ça me semblerait un bon point de départ dans toute discussion sur l'avenir du pays que de s'engager à protéger cette autonomie.

L'immobilisme, le manque de vision, de courage et l'absence d'une vraie perspective nationale — qui inclut le Québec — de la part de certains fédéralistes sont aussi un danger pour l'avenir du Canada.

Comment ne pas s'inquiéter quand on voit par exemple le gouvernement libéral se lancer dans une vaste réforme des programmes sociaux sans avoir préalablement consulté les provinces et quand on les soupçonne de vouloir centraliser davantage dans ce domaine?

conclu avec le gouvernement du Québec?

Mais l'épisode le plus triste est sans doute le plus récent. Dans l'affaire de la compensation au gouvernement du Québec pour le référendum de 1992, le discours partisan a fait fuir le bon sens...

On a parfois l'impression que Jean Chrétien, comme Jacques Parizeau, voudrait qu'on se conforme à sa conception rigide d'un pays idéal.

Le Canada a été fondé par deux peuples et par l'union de gouvernements provinciaux.

Le nouveau fédéralisme

Il est temps qu'on reconnaisse dans les faits que la vraie souveraineté-association au Canada, c'est le partage des pouvoirs et des responsabilités entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Le fédéralisme, c'est la souveraineté partagée.

Dans les champs de juridiction attribués exclusivement aux provinces, ainsi que dans les champs de compétences partagés, les objectifs communs doivent être définis dans le cadre d'un processus de consultation et de collaboration intergouvernemental.

Même dans les champs de juridiction exclusivement fédéraux, c'est dans l'intérêt de tous qu'il faut une consultation très étroite entre Ottawa et les provinces.

Nous avons démontré, lorsque nous étions au pouvoir, qu'il était possible d'en venir à des ententes avec les provinces — comme avec le Québec sur la formation de la main-d'oeuvre, comme je le mentionnais tantôt, ainsi que sur l'immigration, l'agriculture, le tourisme, le développement régional, l'environnement.

Pourquoi ce genre d'ententes, après qu'elles eurent démontré leur utilité durant quelques années ne seraient-elles pas finalement constituées de manière plus formelle?

Entre la séparation et l'immobilisme, il existe une autre voie: conservons ce qui fonctionne, changeons ce qui ne fonctionne pas, éliminons ce qui n'est plus utile et donnons-nous les instruments qu'il nous faut pour réussir.

CLAUDIA DAO



Étudiante Cégep de Sainte-Foy

Monture Private Jockey Club # 66 de Caméo
Lentilles organiques Nikon

porte toujours des lunettes de Jacques Langlois

Rabais de 50% sur nos montures à l'achat d'une lunette complète. Profitez de plus, et ce, gratuitement, du système haute précision LANGTECH, exclusive à Jacques Langlois opticien, qui vous assure le plus haut degré d'exactitude lors de la préparation de vos lunettes. (Dépliant explicatif disponible en magasin). Chez Jacques Langlois on vous offre le plus beau choix de montures comme Polo Ralph Lauren, YvesSt-Laurent, Silhouette, Napoléon, Alfred Sung, Giorgio Armani, etc.,

JACQUES Langlois
OPTICIEN

Examen de la vue par optométriste
455, 3e Avenue, Québec 523-6690
460, St-Joseph est, Québec 529-9351
1113, rte de l'Église, Ste-Foy 659-3616

Enfin!
De nouveau disponible
Le très célèbre François Bigot.
Administrateur français de l'historien Guy Frégault.
Cet ouvrage était devenu introuvable, même dans le commerce de la librairie ancienne.

AVIS
aux connaisseurs
aux amateurs
aux collectionneurs
ISBN 2-7601-3774-0
(415 p.) 39,95 \$



Guérin 1994
COLLÉGIAL et universitaire

- LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE - U QAM 335, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) Tél.: (514) 284-2210. Télécopieur: (514) 284-1849
- LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE ET COLLEGIAT 168-170, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1K9 Tél.: (514) 861-5647. Télécopieur: (514) 861-5307
- LIBRAIRIE GUÉRIN (primaire et secondaire) 4560, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2J 2J3 Tél.: (514) 849-1112. Télécopieur: (514) 849-6360
- LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels d'occasion) 4440, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2J 2J1 Tél.: (514) 843-6241
- LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels et littérature) Station Metro-Longueuil Longueuil (Québec) J4K 2J4 Tél.: (514) 677-6525

guérin
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél.: (514) 842-3481
Téléc.: (514) 842-4923

J'ÉCOUTE LA JUNGLE

pour les grands titres
et la revue de presse
du jour
à 6 h



Cet automne, vous ne pouvez passer à côté de l'extraordinaire collection de tailleurs et manteaux choisis pour vous, par Regina.

Mannesquin

Place de la Cité
2635, Hochelaga, Sainte-Foy
OUVERT LE DIMANCHE de midi à 17 h

LA CIRCULAIRE TANGUAY D'AUTOMNE

COMMENCEZ À PAYER DANS

1 AN*

LE 12
OCTOBRE
1995

AUCUN COMPTANT
AUCUN PAIEMENT
AUCUN INTÉRÊT

SUR TOUTE
LA MARCHANDISE



DISPONIBLE
BLANC SUR BLANC

19
pi cu

1149,95\$

- RÉFRIGÉRATEUR (135660)**
- Capacité totale: 19,1 pi cu
 - 2 bacs à légumes et à fruits de conception spéciale (1 haute humidité) (1 basse humidité)
 - 1 bac à viande à température variable
 - Balconnets ajustables
 - Tablettes en verre



DISPONIBLE
BLANC SUR BLANC

629,95\$

- CUISINIÈRE (141237)**
- Four à nettoyage facile
 - Éléments amovibles
 - Porte en verre noir
 - Disponible en blanc sur blanc

GENERAL ELECTRIC



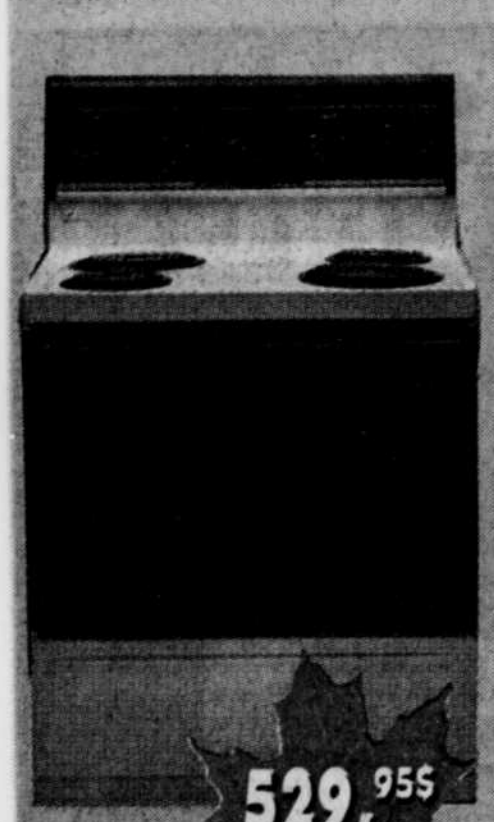
849,95\$

- LAVEUSE (131055)**
- Très grande capacité
 - 6 programmes
 - 3 sélections de température (lavage et rinçage)
 - 4 niveaux d'eau
 - Distributeur de javellisant



549,95\$

- LAVE-VAISSELLE (132305)**
- 7 boutons
 - Système Smart Wash®
 - Insonorisation supérieure
 - Mise en marche différée 6 heures



529,95\$

- CUISINIÈRE (140822)**
- Four à nettoyage facile
 - Éléments amovibles: 2 de 8", 2 de 6"
 - Blanc sur blanc ou noir



18
pi cu

729,95\$

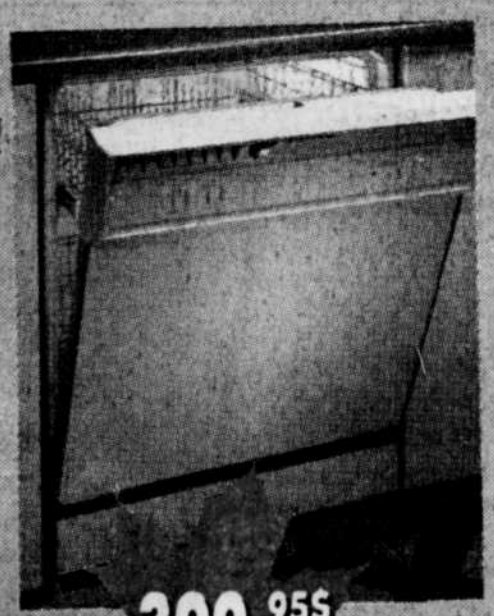
- RÉFRIGÉRATEUR (122878)**
- Capacité totale: 18 pi cu
 - 2 clayettes pleine longueur ajustables
 - 1 clayette dans le congélateur
 - 2 bacs à légumes
 - Disponible: poignée blanche ou noire

MCCLARY



499,95\$

- LAVEUSE (139060)**
- Laveuse de grande capacité
 - 3 niveaux d'eau
 - 3 choix de température
 - Lavage / rinçage
 - 5 programmes
 - Distributeur de javellisant
 - Disponible en blanc



399,95\$

- LAVE-VAISSELLE (114471)**
- 6 cycles
 - 3 niveaux de lavage
 - Broyeur d'aliments mous
 - Distributeur automatique de produits de rinçage

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.
Cartes de crédit acceptées.

A MEUBLEMENTS TANGUAY

OUVERT
LE DIMANCHE
de midi
à 17h
(sauf Pointe-au-Père)

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:
5720, boul. Etienne-Dallaire (angle Kennedy)
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Ste-Anne (route 132)
Comté de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411